

LA BOUËXIÈRE CONTACT



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION N° 53
Juin 2002



ÉCOMARCHÉ

Les Mousquetaires

Faire son Ecomarché tous les jours, c'est plus futé.

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi

9h00 - 12h30

15h00 - 19h00

Le vendredi

9h00 - 12h30

14h30 - 19h30

Le samedi

9h00 - 12h30

14h30 - 19h00

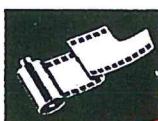
Les services



Dépôt de pain



Pressing



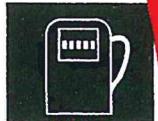
Dépôt photo



Parking 30 places



Gaz



Station

**Tous les jours
24/24h
sans interruption**

S.A. ITM OUEST (f) - R.C. Rennes B 403 466 550

LA BOUEXIERE 46, rue de la Forêt

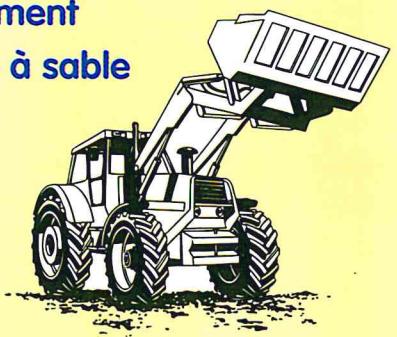
tél : 02 99 62 63 49

ETS

Devis gratuit

Entreprise
Thierry SAUVAGÈRE
VAL D'IZÉ

- ↳ Terrassement avec laser
- ↳ Décapage - Empierrement
- ↳ Pose fosse septique - Filtre à sable
- ↳ Drainage fossé
- ↳ Bordures - Clôtures
- ↳ Enrobés pour cour et entrée de garage



A votre service au
02.99.49.74.03 (Tél./Fax) ou **06.10.68.90.84**

LA BOUËXIÈRE CONTACT

Bulletin Communal d'Information n° 53

Gérant : Francis HAVARD
Dépôt légal : JUIN 2002

REDACTION, COMPOSITION,
MISE EN PAGE : COMMISSION
INFORMATION

IMPRIMEUR :
IMP. GPO
Thorigné-Fouillard



Date de dépôt des prochains articles :

le lundi 16 septembre 2002
à 12 h 00
dernier délai.

Tout article transmis
après cette date ne sera
pas publié.

Vous pouvez transmettre vos
textes soit manuscrits, soit sur
disquette, soit par Internet :
mairie.la.bouexiere@wanadoo.fr

Vous pouvez agrémenter vos
textes de photos ou illustrations,
à condition de nous transmettre
les photos originales et des
documents très nets pour les
illustrations.

EDITO

ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DE L'EAU 3

VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX 5-7

POINT ACCUEIL EMPLOI 7

UN NOUVEL AGENT À LA MAIRIE 8

VIE ASSOCIATIVE : UNE SAISON SE TERMINE 8

URBANISME : LES ORIENTATIONS

D'AMÉNAGEMENT 9-10

LES TRAVAUX DE VOIRIE 10

INFOS CITOYENNES 12-13

VIE DES ENTREPRISES

TAXI BOUËXIÉRAIS 15

CULTURE

UNE SAISON AFRICAINNE 16

DOSSIER SPÉCIAL

LE C.C.A.S. DE LA BOUËXIÈRE 17-20

ACTION SOCIALE

MAISON DE RETRAITE : DES TRAVAUX 21

VIE DES ÉCOLES

ECOLE SAINT-JOSEPH 23

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 23

GROUPE SCOLAIRE CHARLES TILLON 24-25

VIE DES ASSOCIATIONS

ESPÉRANCE, SECTION CYCLO 27

DU NOUVEAU AU « FAIRE À CHEVAL » 27

L'ESPÉRANCE, SECTION FOOTBALL 28

LA BOUËXIÈRE ECHANGES 30

LE CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE 32

DOUDOU ET COMPAGNIE 32

THÉÂTRE 32

ESPÉRANCE, BADMINTON—TENNIS DE TABLE 32

CERCLE DES RETRAITÉS 33

BRADERIE ANNUELLE 33

BUXERIA ARCHÉOLOGIE 35

ESPÉRANCE, SECTION VOLLEY-BALL 35

DIALOGUONS

DIALOGUONS, C'EST SI SIMPLE 36

ETAT CIVIL

..... 36

ENTREPRISE DE MENUISERIE

POMPES FUNÈBRES PRIVÉES

Organisation complète d'obsèques

TOURTIER Jean-Luc

7, rue des Ecoles - LA BOUEXIERE
Tél. 02.99.62.62.44



PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Installations - Dépannages toutes marques Fuel - Gaz

ROYER JEAN-YVES

La Gaillardi  re
35340 LA BOUXIERE
T  l. 02.99.04.45.12



Gaël MENAGER

ACHAT - VENTE TOUTES MARQUES - RÉPARATION

32, rue de la Forêt **Tél. 02 99 62 63 12**
35340 LA BOUXIERE **Fax 02 99 62 69 09**

**PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT
PAPIERS PEINTS - TISSUS
REVETEMENTS SOLS
ET MURS**



Roger DUPONT

«Chevré»
35340 LA BOUEXIERE

Tél. et Fax
02.99.62.67.07

IMAGINONS VOS PROJETS



L'Imagination dans le Bon Sens



GROUPAMA

PAYS DE LIFFRÉ

ASSURANCES POUR TOUS - TOUTES BRANCHES

à votre service à LA BOUËXIÈRE

CÉCILE GESBERT

**LA BOUËXIÈRE : 02.99.04.43.63
LIFFRÉ : 02.99.68.53.05**

Par Francis HAVARD
Maire



Assainissement et protection de l'eau

L'eau est une ressource vitale et le sera de plus en plus.

Sa consommation augmente d'année en année. Il est devenu indispensable et urgent de veiller sur les ressources tant sur le plan de la quantité et de la qualité.

Point n'est besoin d'insister sur les principales causes de pollution : elles sont connues, ce sont les entreprises (particulièrement l'industrie), l'agriculture (agriculture intensive) et les ménages.

Devant la dégradation de la qualité de l'eau, depuis plusieurs années déjà, l'Etat, les collectivités locales (conseil général, conseil régional, communes...), l'agence de l'eau et les entreprises ont mis en place des moyens de lutte pour réduire la pollution des eaux d'origine industrielle et ménagère.

Ces instances interviennent également en agriculture pour le financement, la mise en œuvre de mesures et la réalisation de dispositifs (mise aux normes des installations) ayant pour objectif la protection de la qualité de l'eau, répondant aux directives européennes, à la loi sur l'eau du 30/01/1992, au PMPOA (Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole), au programme Bretagne Eau Pure.

Certes, tout ce qui a été entrepris n'est pas négligeable, loin de là, pourtant il reste beaucoup à faire pour que l'eau retrouve des qualités satisfaisantes.

Dans le cadre de la loi sur l'eau du 31/01/1992, les communes doivent, d'une part, disposer de station d'épuration aux normes européennes pour le traitement des eaux usées collectées par leur réseau d'assainissement collectif, et d'autre part, lancer des opérations de réhabilitation des dispositifs individuels des habitations (assainissement non collectif ou autonome) avant le 31-12-2005.

Pour notre commune, après enquête publique réalisée par le cabinet SAUNIER TECHNA en 1999, le conseil municipal adoptait le 7/04/2000 le plan de zonage d'assainissement, définissant d'une part, la capacité de la future station d'épuration : 3000 équivalents / habitant et les secteurs desservis par le réseau d'assainissement collectif, à savoir le bourg et sa périphérie, et d'autre part, les secteurs relevant de l'assainissement non collectif.

Antérieurement, le 19 juin 1998, le conseil municipal décidait de confier la maîtrise d'œuvre de la construction de la station d'épuration au cabinet SAUNIER TECHNA et le 27/04/2001 approuvait l'avant projet.

L'étude d'impact réalisée par la police de l'eau et les services préfectoraux arrive à son terme; le Préfet doit décider, sans doute début septembre 2002, de lancer l'enquête publique.

C'est en juillet que l'entreprise chargée de construire la station d'épuration sera retenue. L'ouverture du chantier est prévue pour le début de l'année 2003.

Pour l'assainissement non collectif, le conseil municipal décidera prochainement du lancement d'une enquête diagnostic concernant la totalité du territoire communal non desservi par un assainissement collectif. Elle aura pour objectif de connaître précisément les insuffisances de fonctionnement (éventuelles) des installations individuelles traitant les eaux des habitations.

Cette enquête sera suivie d'une opération groupée de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale.

Les habitants dont les installations nécessiteront des travaux de réhabilitation seront invités à participer à cette opération, ce qui leur permettra de bénéficier de subventions substantielles.

Des informations seront données ultérieurement par le bulletin municipal, la presse, ainsi que lors de réunions publiques.

Malgré des procédures lourdes, longues et complexes, les projets en matière d'assainissement avancent. Ils nous concernent et nous devons donc tous œuvrer pour l'amélioration de la qualité de l'eau et pour la préservation des ressources.



FRANCE CHAUFFAGE

CHAUFFAGISTE
Conseil

Entreprise Joël ROBERT

Centre d'activité La Galerie - 27, rue Jean-Marie Pavy
35340 LA BOUEXIÈRE

Plomberie, Sanitaire
Chaudfage, Climatisation
Plancher chauffant, Géothermie
Électricité, Electroménager

Installation entretien neuf & rénovation



02 99 62 64 14 - Fax : 02 99 62 69 85

* VENTE ET INSTALLATION SUR COMMANDE



Principaux partenaires chauffage
sanitaire et géothermie

GROUPE ATLANTIC **Guillot**
Le Groupe du Chaudfage

IDEAL STANDARD **la géothermie,**
UN CHAUFFAGE D'AVANCE **Capterre**

ACOME **Saunier Duval**
homologué **GEBERIT**

PORCHER **LA PASSION DU BAIN**



BOUTI CYCLE

Cycles
BEON Sports

Concessionnaire

Peugeot cycles - Peugeot MTC - Lapierre

SAV assuré

Nouvelle
adresse

Rue de Bray (Près du garage Rover)

CESSON-SEVIGNE

Tél. **02.99.22.79.15** - Fax **02.99.51.22.85**

www.beonsports.com

L'IMAGE DE MARC
et Véronik

PHOTOGRAPHE
«Portraitiste de France»

ST-AUBIN-DU-CORMIER

pix image
PHOTO VIDÉO NUMÉRIQUE

ZIGZAG
Couture Retouche

1, place de l'Hôtel de Ville
35220 CHATEAUBOURG



02.99.00.92.46



Cloisons sèches
Menuiserie
Aménagement de combles

ERWAN HERVEET

Le Haut Bertry
35340 La Bouëxière
Tél. **02.99.04.42.14** - Fax **02.99.04.42.14**

Conseil Municipal du 29 mars 2002

■ Budget

Taux de fiscalité

Le conseil municipal décide de maintenir les taux au même niveau que l'année passée, soit :

- Taxe d'habitation : 14.40 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14.52 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43.70 %
- Taxe professionnelle : 12.74 %

A taux constant, le produit fiscal en 2002 s'élèvera à 679 802 € (641 720.87 € en 2001), soit une augmentation de 5.9 % due à l'augmentation des bases fixées par les services de l'Etat.

Adoption des budgets prioritifs 2002

L'ensemble des budgets (budget principal, budget assainissement, budgets annexes ZAC de Bouvrot, lotissement de Bellevue, parc d'activités de Bellevue sont adoptés par le conseil.

Autorisation donnée au maire

Un crédit a été prévu en dépense d'investissement à l'article 020 « dépenses imprévues », afin de permettre au maire d'effectuer des virements de crédit de chapitre à chapitre sans réunir le conseil municipal pour effectuer des décisions modificatives de faible montant (possibilité offerte par les articles L 2322-1 et L 2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le maire est autorisé à effectuer ces virements.

Vote des subventions aux associations

L'ensemble des subventions, présenté en commission le 21 mars 2002, est adopté.

En outre deux subventions exceptionnelles sont attribuées, l'une à la section volley de l'Espérance pour un déplacement de l'équipe senior féminine à Quimper dans le cadre de la coupe de Bretagne, la seconde à l'association Familles Rurales pour l'organisation d'un karaoké par l'Escapade.

■ RASED

Les charges de fonctionnement du RASED qui s'élèvent à 2565.74 € pour 2001, sont réparties entre les communes de la manière suivante :

- Acigné : 653 élèves : 554.08 €
- Cesson-Sévigné : 1081 élèves : 917.24 €
- Dourdain : 95 élèves : 80.61 €
- Chasné/Illet : 159 élèves : 134.91 €
- Noyal/Vilaine : 437 élèves : 370.80 €

A titre d'information, 380 élèves Bouëxiérais sont concernés par les activités du RASED.

■ Groupe scolaire Charles Tillon

Quatre enfants domiciliés dans des communes situées hors canton sont scolarisés à l'école élémentaire. Il sera donc demandé aux communes concernées de verser des charges de fonctionnement pour ces élèves, basées sur le coût de fonctionnement par élève de l'école, à savoir :

- VAL D'IZE : 2 x 208.25 = 416.50 €
- MARPIRE : 1 x 208.25 = 208.25 €
- CHANCE : 1 x 208.25 = 208.25 €

■ Produit des amendes de police

Une somme de 1 140.32 € est attribuée à la commune pour la réalisation d'aménagements piétonniers au titre de la répartition du produit des amendes de police.

■ Demande de subventions

Effacement des réseaux rue Jean-Marie Pavy

Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du syndicat départemental d'électrification qui demande à la commune une délibération selon laquelle elle s'engage à réaliser ces tra-

vaux et à inscrire les crédits correspondants au budget. La participation financière de la commune est fixée à 46 695 €, le reste étant pris en charge par le syndicat d'électrification.

Construction de deux classes au groupe scolaire

Le conseil sollicite une subvention au conseil général pour la construction de deux nouvelles classes.

Travaux d'extension du groupe scolaire

Une subvention est demandée pour la phase 3 des travaux d'extension et de restructuration du groupe scolaire Charles Tillon. Le montant subventionnable s'élève à 305000 € HT avec un taux de subvention de 20 % plafonné à 305 000 €.

Abris scolaires

La commune a prévu l'acquisition de 5 abribus pour un montant de 8 967.97 €.

Une demande de

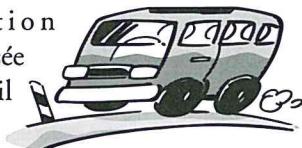
subvention

sera adressée

au conseil

général

pour



cette acquisition, le taux de subvention étant de 50 % modulable avec un plafond de 914.69 €.

■ Périmètre d'études

Les périmètres d'étude concernant les zones : les Rochers, le Rochelet, la Maisonneuve ont été institués par délibération du 31 juillet 2000. Le cabinet Ouest-Aménagement a proposé d'y programmer une ZAC dans les zones des Rochelets et de la Maisonneuve et un lotissement dans la zone des Rochers.

Pour la réalisation de la ZAC, il est nécessaire de faire appel à des bureaux d'étude pour monter le dossier de création, Monsieur le Maire informe que cette consultation va être lancée dans le cadre de la délégation

qu'il a reçu du conseil municipal en avril 2001.

En outre, la DDE a accepté un contrat d'assistance pour la réalisation du cahier des charges pour la consultation de ces bureaux d'étude.

Une procédure de concertation préalable à l'ouverture à l'urbanisation sera prochainement lancée.

Employés communaux

Reconduction d'un emploi-jeune

Le poste d'emploi-jeune de la cyber-

commune est reconduit pour une durée de un an aux mêmes conditions de rémunération, à savoir le SMIC majoré de 10 %.

Création d'un poste de CES

Un poste de CES est créé aux services techniques à partir du 15 avril 2002 pour une durée de 6 mois renouvelable.

Création d'un poste d'agent d'entretien

Un poste d'agent d'entretien à temps non complet à raison de 30 heures par semaine pour le restaurant scolaire et

l'école maternelle publique est créé. Il sera occupé par un agent jusqu'alors contractuel.

Statut du Syndicat Intercommunal d'Electrification

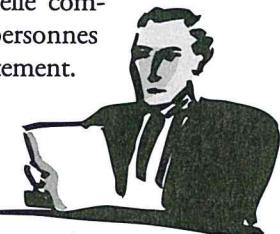
Le Syndicat Intercommunal d'Électrification de Saint-Aubin du Cormier a adopté de nouveaux statuts qui prévoient dorénavant des délégués suppléants des communes membres. Le conseil de La Bouëxière adopte ces statuts.

Conseil Municipal du 25 avril 2002

Jurés d'assises

Le conseil municipal est invité, comme chaque année à désigner par tirage au sort sur la liste électorale, la liste préparatoire au jury d'assise.

La liste annuelle comporte 900 personnes pour le département.



4 jurés sont à désigner à La Bouëxière.

Le tirage au sort doit porter sur le triple car certaines personnes ne peuvent exercer ces fonctions pour des motifs graves.

Bar le Buxeria

Comme tous les ans, et après demande du propriétaire, le bar Le Buxeria est autorisé à installer temporairement une terrasse devant son établissement du 1^{er} mai au 31 octobre moyennant un droit de place forfaitaire de 22.87 €.

Demandes de subventions

Presbytère

Une subvention est demandée au conseil général pour la réfection de la couverture et le changement de menuiseries extérieures.

Achat de pare-ballons

Une demande de subvention est adressée à la direction de Jeunesse et Sports pour l'acquisition de filets de protection pour le terrain de football.

Éclairage public

Une subvention est demandée au Syndicat Départemental d'Électrification pour le remplacement des globes de 22 lampadaires du lotissement Saint-Martin.

En outre, une étude sera demandée au Syndicat Départemental d'Électrification pour le remplacement des globes et des mats.

Maisonneuve

Une demande de subvention est formulée auprès du Syndicat Départemental d'Électrification pour les travaux d'éclairage des parkings de la Maisonneuve et l'illumination des bâtiments.

Halte-garderie

Une subvention est demandée à la Caisse d'Allocations Familiales pour la construction d'un auvent à poussettes pour la halte-garderie.



Charges de fonctionnement versées à l'école de Servon-sur-Vilaine

Deux élèves de La Bouëxière sont scolarisés à Servon sur Vilaine, c'est pourquoi une participation aux charges de fonctionnement d'un total de 1 045.95 € est demandée à notre commune pour l'année 2001-2002.

Gardiennage de l'église

L'indemnité de gardiennage de l'église allouée au recteur de la paroisse, dont le montant est révisé tous les ans, est fixée pour 2002 à 124.19 €, soit une revalorisation de 1.2 %.



O.G.E.C.

Le 29 mars, le conseil municipal avait voté le montant attribué à l'OGEC dans le cadre du contrat d'association. Ce montant est calculé sur le coût de revient d'un élève scolarisé à l'école publique, coût basé sur les dépenses de fonctionnement. Or, ce coût prenait en compte la location des classes mobiles pour l'école maternelle.

Il s'avère que ces dépenses doivent être exclues du calcul, car elles pallient la carence d'investissement. C'est pourquoi le montant rectifié alloué dans le cadre du contrat d'association pour l'école maternelle Saint-Joseph sera de 37 026.21 € (fournitures scolaires comprises).

■ Maisonneuve

Le conseil municipal accepte le nouveau Dossier de Consultation des Entreprises pour la création d'aires de stationnement et l'aménagement des abords de la Maisonneuve.

En effet, la commission d'appel d'offres réunie à deux reprises concernant ce marché avait déclaré infructueux les

marchés, car l'écart de prix entre l'entreprise la moins-disante et l'estimation du maître d'œuvre était trop important.

Afin de ne pas retarder les travaux et de ne pas dépasser l'enveloppe initialement prévue, il a été décidé de modifier le Dossier de Consultation des Entreprises en modifiant les prestations demandées.

RAPPEL : L'ensemble des délibérations et des comptes administratifs sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture.

Point Accueil Emploi : bilan de l'année 2001

Service de proximité pour les demandeurs d'emploi, le PAE de La Bouëxière fait chaque année son bilan.

Les demandeurs d'emploi

En 2001, Magali GUILLARD, l'accueillante, a reçu 191 demandeurs d'emploi avec une moyenne de 7 personnes par matinée. Cette moyenne est en hausse en mars, car de nombreux jeunes, en recherche d'emploi pour l'été, s'adressent au PAE.

La plupart des personnes viennent consulter les offres. 15 % des demandeurs d'emploi ne sont pas de La Bouëxière, mais des communes avoisinantes qui n'offrent pas ce service.

La part des femmes reste très importante (69 %). Ce sont surtout des femmes de plus de 26 ans avec des enfants à charge. Elles rencontrent des difficultés particulières pour l'accès à l'emploi, liées notamment aux problèmes de garde face aux horaires atypiques souvent proposés par les entreprises. De plus, les salaires permettent difficilement de faire face aux frais de garde.

Les jeunes sont également exposés à un fort taux de chômage, 30 % ont moins de 26 ans. D'une façon plus générale le chômage touche plus fortement les person-

nes non-diplômées ou peu diplômées. 57,08 % des demandeurs d'emploi ont un niveau d'étude inférieur au baccalauréat.

Les emplois recherchés

Plus de 35 % des femmes recherchent du travail dans le secteur des services aux personnes et aux collectivités et plus de 24 % recherchent dans le secteur des services administratifs et commerciaux.

Plus de 43 % des hommes cherchent dans le domaine du transport et de la logistique ou de la mécanique et de l'électrotechnique, domaine qui offrent souvent des postes de manutentionnaires, préparateurs de commandes ou agents de fabrication.

La difficulté est de faire concorder l'offre à la demande. Les compétences ne correspondent pas toujours aux attentes des entreprises. Les artisans sont nombreux à se plaindre d'une pénurie de main d'œuvre due en partie à la dévalorisation du travail manuel.

Des dizaines de métiers ne trouvent pas de candidats.

Les nouveaux services du PAE

Outre les services assurés depuis plusieurs années : affichage des

offres, aide à la rédaction et frappe de CV et lettres de motivation, entretiens individuels... de nouveaux services sont proposés depuis ces derniers mois. Il s'agit d'une permanence d'un conseiller ANPE une fois par mois et sur rendez-vous ; les inscriptions se font auprès de Magali GUILLARD. Un atelier de recherche d'emploi individuel est proposé une fois par mois avec de nombreux thèmes permettant de mieux diriger ses recherches.

Au niveau logistique, un nouveau service est offert à travers la mise à disposition d'une mobylette. C'est un moyen de pallier les difficultés que rencontrent certains pour se déplacer faute de moyen de transport (8% des inscrits au PAE). Ils peuvent ainsi se déplacer pour des entretiens, des formations... Une caution est demandée pour le prêt de la mobylette.

Il est à noter que cette formule a déjà fait ses preuves dans d'autres communes.

Pour tout renseignement sur tous ces services, contactez Magali GUILLARD, le matin au PAE, Rue Théophile Rémond, tél. 02.99.62.63.89.

Un nouvel agent à la mairie, un service à la population élargie

Depuis le 10 juin 2002, un nouvel agent a pris ses fonctions au service administratif de la mairie de La Bouëxière.

Il s'agit de Véronique LEFEUVRE qui était auparavant employée à la mairie de Laignelet, près de Fougères, après avoir travaillé au service de remplacement du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Véronique LEFEUVRE a pour mission d'assurer l'accueil de la mairie, en complément de Marie-Annick REGNAULT : Etat-Civil, renseigne-

ments, standard téléphonique, locations de salles, demandes de passeports et de cartes d'identité...

Véronique LEFEUVRE prendra également en charge l'urbanisme et les affaires foncières de la commune. Elle a pour tâche de recevoir les demandes d'autorisation d'occupation du sol : permis de construire, déclarations de travaux, permis de lotir, ainsi que les



certificats et renseignements d'urbanisme. Elle accompagne également les usagers dans la consultation du cadastre de la commune et du Plan d'Occupation des Sols. Elle est présente en mairie du mardi matin au vendredi midi.

Ce poste avait été créé suite à la mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail à la mairie, ainsi que pour faire face à l'augmentation de la population Bouëxiéraise.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Vie associative : une saison se termine

Voilà une saison qui s'achève et qui à mon avis se termine bien. Car dans certaines sections, nos sportifs se sont bien comportés, aussi bien dans le football car l'équipe fanion termine 1^{ère} de son championnat sans avoir concédé une défaite, ce qui les fait accéder en 1^{ère} division. Ainsi que l'équipe masculine de la section volleyball qui, elle aussi, termine en tête de son championnat



Un tournoi de football

sans avoir concédé une seule défaite. Mais, mon attention se tourne aussi vers les équipes de jeunes, toutes sections confondues, qui malgré leur manque d'effectif ont souvent porté haut les couleurs de LA BOUEXIERE en faisant de très bons résultats dans leurs championnats respectifs. Je

tiens également à saluer les autres associations qui ne font pas de compétition mais qui travaillent aussi beaucoup, afin de pouvoir offrir à toute la population le plus de distractions possibles dans notre belle cité. Un dernier mot pour remercier tous les bénévoles qui oeuvrent souvent dans l'ombre mais qui n'en sont que plus méritants.

D'ailleurs, j'invite toutes les personnes qui seraient intéressées par une activité à prendre contact avec tous les présidents d'associations pour l'année prochaine.

Et encore un grand bravo à tous !

Jean-Pierre QUEGUINER

URBANISME : les orientations d'aménagement

La Bouëxière attire de plus en plus de familles et ménages qui souhaitent s'y implanter afin de bénéficier d'un cadre de vie agréable en même temps que de la proximité de la métropole rennaise.

La création de zones d'urbanisation future dans le Plan d'Occupation des Sols (zones 1 NAEc) était, de ce fait, indispensable au développement du bourg et rendu nécessaire pour la maîtrise de la pression foncière. Les zones 1 NAEc correspondent à des zones urbanisables à plus ou moins long terme, non desservies actuellement par de la voirie ni par des réseaux.

Trois zones 1 NAEc existent dans le POS

→ la première est située au nord de l'agglomération de La Bouëxière,

- la seconde dite « des Rochers » est située entre la rue Jean-Marie Pavy et la rue Paul Féval,
- la troisième, dite « du Rochelet » est située entre la rue Paul Féval et l'allée Madame de Sévigné.

Afin de réaliser un développement de notre commune dans des conditions optimales et de façon harmonieuse du point de vue du cadre de vie, de l'environnement et de l'urbanisme, une réflexion sur l'avenir et l'aménagement de ces trois zones était devenue nécessaire. C'est pourquoi, lors de sa réunion du 31 juillet 2000, le conseil municipal a décidé de lancer une étude sur presque la totalité de ces trois zones, afin d'élaborer un projet d'urbanisation, après en avoir établi un état des lieux complet.

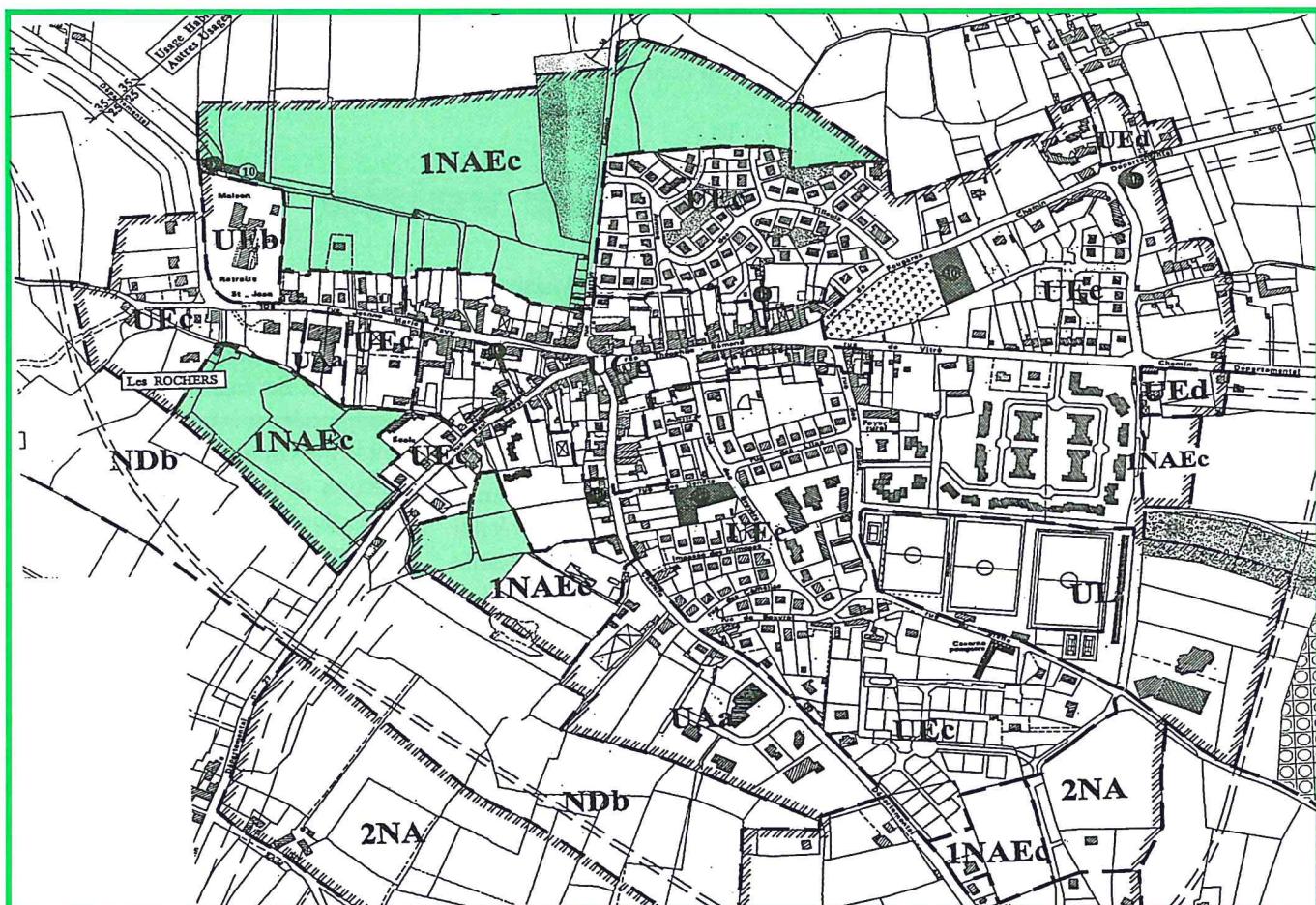
Lors de cette même réunion, le

conseil municipal a décidé d'instaurer un sursis à statuer sur ces trois périmètres, conformément à l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme. Cet article permet à la commune de geler pendant deux ans toute demande d'autorisation d'occupation des sols située à l'intérieur de ces zones. En effet, un projet individuel de construction pourrait compromettre l'équilibre global des schémas d'aménagement prévus par la municipalité.

Un développement harmonieux

En effet, l'extension des zones urbaines de l'agglomération ne peut se concevoir sans prendre en compte divers éléments :

- continuité harmonieuse avec l'urbanisation existante,
- organisation et sécurisation des déplacements, des circulations,



- prévision de réserves pour l'implantation d'équipements publics,
- valorisation des paysages, prise en compte de l'environnement existant, aménagement d'espaces verts,
- mixité de l'habitat proposé,
- ...

C'est pourquoi ces réflexions ont été menées par la commission urbanisme, avec l'aide d'un bureau d'études « Ouest-Aménagement ». Fin janvier 2002, le travail de la commission urbanisme et du bureau d'étude a été finalisé et le Conseil municipal, lors de sa séance du 29 mars dernier, a approuvé les orientations définies.

Les orientations

- ▶ Pour la première zone 1NAEC, dite de « **La Maisonneuve** », la plus importante, une procédure de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) sera lancée. Une importance particulière a été portée sur la place de la végétation sur ce secteur qui s'organisera sur un axe transversal Est-Ouest. Le schéma d'aménagement envisage la juxtaposition de secteurs d'habitat de différentes densités (logements individuels et logements

collectifs) et d'équipements publics, ainsi que la mise en place de grandes zones vertes.

- ▶ Pour la seconde zone dite « **des Rochers** », il est envisagé de mettre en place une procédure de lotissement (11 lots pour une surface lotie de 14 360 m²). Cette zone serait rapidement urbanisable, la commune ayant la maîtrise foncière des terrains situés à l'intérieur de ce périmètre. La moitié de cette zone serait consacrée à la valorisation paysagère de l'environnement existant (ex : ancienne carrière), par la création d'espaces verts.
- ▶ Enfin, la zone dite « du Rochelet » serait aménagée par une procédure de ZAC mais d'importance moindre que celle de « La Maisonneuve » (surface lotie : 12 560 m² pour 10 parcelles). La desserte de ce secteur s'effectuerait en continuité du réseau de voirie existant, c'est-à-dire depuis la Résidence Paul Féval. Une importance particulière sera là aussi apportée au traitement paysager avec l'aménagement d'une coulée verte en cœur de lotissement et en contrebas.

La concertation

Les procédures de Z.A.C. permettront d'associer la population bouëxière au projet d'urbanisme par la procédure de « concertation » prévue au Code de l'Urbanisme. Cette concertation consistera en une information toute particulière de la population sur les schémas d'aménagements retenus, par voie de presse locale, d'affichage, et de parutions dans les publications communales. Une réunion publique d'information sera également organisée avant l'approbation du dossier de création de ZAC. Ainsi, les conseillers municipaux devront délibérer sur le bilan de cette concertation avant d'approuver ce dossier de création de ZAC.

D'ores et déjà, la municipalité a organisé début juin une réunion d'information pour les habitants du lotissement Saint-Martin afin de leur présenter les grandes orientations d'aménagement de la zone dite « de la Maisonneuve » et de recueillir leurs observations.

Ces orientations ne sont pas actuellement figées et les projets ne deviendront définitifs qu'avec le lancement des procédures de ZAC et lotissement.

Les travaux de voirie

Le « Point à temps »

Au cours du mois de mai des travaux d'entretien de chaussée sur les routes ont été effectués que l'on appelle « point à temps ». Il s'agit de réparer des dégradations partielles sur des chaussées en bon état. Ces travaux ont été réalisés sur les voies suivantes : à Bellevue près du château d'eau, allée de Bellevue, allée du Désert, route du centre médical, patte d'oeie du chemin de la Houssais, La Féranderie, la Croix des Chesnots, allée de Grande Fontaine, allée de la Tannerie, la Pagerie, la Baronnière, la Gaillardiére, le Bois Cottage, l'étang de la Chaîne, le Bertry, la patte d'oeie du Moulin Ory, la Gateillais, Vieille Tarouanne, la Havardiére, la

Trionnerie, route de Saint-Martin et la Hairie.

Modernisation des routes

Les travaux seront réalisés au mois de septembre. Il s'agit de refaire la chaussée complète où elle est usée. La commission agriculture et voirie rurale a établi

la liste suivante
des routes
com -



munales à moderniser en 2002 : Tatoux, impasse de la Paveillais, la Villoreux, le Bouessay, l'antenne HLM au Bouessay, le Bois de Chevré, Rallion,

La Petite Mésandais, la Cueillerais, de la Paveillais au Saudrais, antenne sur la route du Saudrais, ce qui représente 4,800 km de voie sur 55 km de voie goudronnée sur la commune. Ceci doit être fait environ tous les 10 à 15 ans en fonction de la circulation et de l'usure de la chaussée. Il faut ajouter qu'il y a un reste à réaliser du programme 2001. La saison était trop avancée, nous avons donc préféré reporter les travaux en 2002. Il s'agit de la chaussée de l'étang de Chevré, une partie de la route de la Brémaudais, une partie de l'allée de Bellevue, de l'allée de la Vignole et une partie de route à la Gaillardiére. Tous ces travaux seront réalisés en septembre 2002.

E.U.R.L. **PRIOUL Pierrick**
ARTISAN

Maçonnerie - Béton armé - Pierres
Terrasses - dallages - clôtures
onde

02.99.04.41.17

35340 LA BOUËXIÈRE



égétal Décor

PAYSAGISTE

CRÉATION - ENTRETIEN DE JARDIN
CLÔTURES - PLANTATION
CONTRAT ANNUEL

C.A «La Galerie»
27, rue Jean-Marie Pavy 35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02.99.04.45.35



Z.A. DE BELLEVUE Rue Louis Blériot
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD

02.99.62.49.40

Fax 02.99.62.01.58

Tous vos imprimés : Publicitaires • Commerciaux • Administratifs
AFFICHES - CARTES DE VISITE - ENVELOPPES - FAIRE-PARTS - MENUS...

DÉPANNAGE - INSTALLATION
SANITAIRE CHAUFFAGE

THIERRY REBUFFE

LE MOULIN ORY
35340 LA BOUËXIÈRE

TÉL & FAX. 02.99.62.67.16



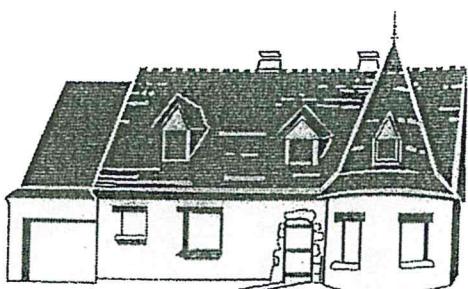
**NICOLE
COIFFURE**

Féminin - Masculin

Junior

Carte de fidélité

6, rue Paul Féval
35340 LA BOUËXIÈRE
02.99.04.41.80



Michel FELIOT

*Couverture - Zinguerie
Neuf - Rénovation - Ramonage*

Bellevue - 35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02.99.04.42.39 - Fax 02.99.04.49.98

Communiqué de la C.R.L.C. d'Ille-et-Vilaine

(Commission de Règlement des Litiges de Consommation)

L'enjeu financier souvent modeste des litiges de consommation, la complexité et le coût des procédures judiciaires expliquent que les particuliers aient des réticences pour engager une action en justice. Pour répondre à l'attente des consommateurs, l'arrêté du 20 décembre 1994 prévoit la création de Commissions de règlement des litiges de consommation. Une de ces commissions, chargée de mettre en œuvre une procédure de règlement amiable, a été mise en place dans le département d'Ille et Vilaine en 1995.

Les litiges de consommation naissent des opérations de vente et de prestations de services entre des particuliers et des professionnels, contractant pour un usage non professionnel.

La procédure est simple, rapide et efficace, il suffit que l'une des deux parties concernées réside en Ille et Vilaine.

Voici quelques exemples de litiges traités par la commission :

- Une mise en réparation d'un véhicule automobile auprès d'un garagiste
- Une marchandise livrée qui ne correspond pas à la commande du consommateur ou livrée avec retard
- Un problème de facturation d'un abonnement de téléphonie mobile
- Des travaux de bâtiment mal effectués
- La détérioration d'un vêtement par un pressing
- La détérioration de mobilier au cours de la livraison
- La demande de remplacement non satisfaite d'un matériel neuf défectueux...

La procédure de conciliation est différente de la procédure contentieuse qui suppose l'intervention d'un juge. Le recours à la conciliation n'est pas obligatoire, chaque partie est libre

d'accepter l'intervention de la commission et éventuellement ses propositions.

Le recours à la commission est entièrement GRATUIT.



Ainsi tout consommateur s'estimant lésé peut saisir la commission par un simple courrier expliquant le litige à l'adresse suivante :

**CRLC 35
BP 531
35006 RENNES CEDEX**

La commission adresse ensuite un questionnaire au consommateur pour l'aider à présenter sa demande de règlement amiable.

Communiqué de la préfecture

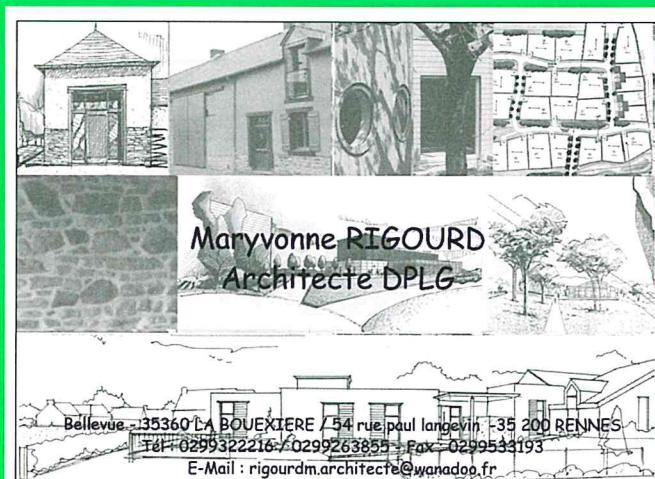
Les enquêtes publiques diligentées par l'État ou les collectivités territoriales sont menées sous la responsabilité d'un commissaire enquêteur.

Toute personne souhaitant présenter une demande d'inscription sur la liste départementale aux fonctions de commissaire enquêteur, qui sera établie pour l'année 2003 par la commission départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, devra adresser une lettre de motivation, accompagnée des pièces justificatives citées dans le décret n° 98-622 du 20 juillet 1998.

Les candidatures devront parvenir sous pli en recommandé avec avis de réception, avant le 1^{er} septembre 2002, au

Secrétariat de la commission départementale,
à la préfecture d'Ille et Vilaine
3, avenue de la préfecture
35026 RENNES CEDEX 9.

Tous renseignements utiles pourront être obtenus au 02.99.02.13.80.



Un numéro national d'aide aux victimes : **0 810 09 86 09**



La création du numéro national d'aide aux victimes s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer la politique publique d'aide aux victimes.

Quelles victimes ?

Le numéro s'adresse aux victimes d'infractions pénales : atteintes aux biens (vol, cambriolage, insultes ...) et atteintes aux personnes (violences, agressions, atteintes à caractère sexuel...).

Principes de fonctionnement du numéro national

L'anonymat de l'appelant est un principe de base. Il ne sera levé que si la victime désire être contactée directement par un service d'aide aux victimes.

Le numéro informe systématique-

ment les victimes des coordonnées des associations du réseau Inavem (Institut national d'aide aux victimes et de médiation) ou un service d'aide aux victimes conventionné par la justice.

Le numéro national orientera la victime si nécessaire vers un numéro national spécialisé.

Modalités de fonctionnement du numéro national

- L'appelant est victime d'une infraction pénale

L'appelant cherche à obtenir des informations générales. L'écoutant est en mesure de les lui transmettre immédiatement.

Ex: Comment porter plainte, comment trouver un avocat, quelles sont les coordonnées de telle association ou service ...

Lorsque la victime exprime une situation complexe, qu'elle semble en souffrance psychologique et sollicite un accompagnement social ou juridique, l'écoutant l'oriente vers une association ou un service spécialisé, ou un service conventionné par la justice.

Avec l'accord de la victime, le numéro national pourra opérer une saisine de l'association compétente. Cette association prendra alors directement contact avec la victime.

- L'appelant n'est pas victime d'une infraction pénale

L'écoutant réorientera la personne vers une association compétente autre que celle du secteur d'aide aux victimes, ex : association de consommateurs, de locataires, inspection du travail ...



CORNIER IMMOBILIER

Centre Cial Les Clouères

35690 ACIGNE - Tél. 02.99.04.38.21

- **Rennes Ste-Thérèse** : Appartement T 3 - 68 m² avec balcon sud .chauf gaz 91 347 € AI
- **Cesson** : Appart T3 duplex 51 m² hab. Parking 112 226 € AI
- **Rennes les Lices** : Appart T3 - 73.50 m² séjour 24 m² - 117 755 € AI
- **ERCE PRES LIFFRE** : Longère à rénover Possibilités 120 m² Hab. 74 090 € AI
- **MARPIRE** : Campagne – Maison sur 6114 m² séjour cheminée insert. Cuisine équipée. 3 chambres 97 872 € AI
- **DOURDAIN** : Maison en pierre. Coup de cœur assuré. 75 m² parfait état. 2 chambres 97 872 € AI
- **ACIGNE** : Longère à rénover. Nombreuses possibilités. 250 m² hab. 138 652 € AI
- **LIVRE SUR CHANGEON** : Contemp.T6. Parfait état. 4 chambres dont 1 au RDC Cuisine aménagée. Gaz. Terrain 612 m². Frais notaire réduits 3 %. 138 652 € AI
- **LA BOUEXIERE** : Traditionnelle sur sous sol. 3 chambres dont 1 au RDC. Salle de bains – salle d'eau – séjour 30 m² non mitoyenne 154 964 € AI
- **CHATEAUBOURG** : Traditionnelle en lotissement – 85 m² hab. toute de plain pied. 3 chambres – grenier aménageable. Garage. Chauffage gaz 163 068 € AI
- **LA BOUEXIERE** : Maison ancienne 130 m² hab. Terrain 1895 m² - Séjour cheminée – 4 chambres dont 1 au RDC Chauf gaz . Garage 2 voitures 190 080 € AI
- **LIFFRE** : Campagne. Très bon état – 130 m² hab Parc arboré de 2675 m² - Chauf Fuel – 4 chambres dont 3 au RDC – Sous-sol complet – 210 074 € AI
- **LIFFRE** : Contemporaine T7 Séjour 42 m² - 132 m² - 5 chambres – chauffage gaz – garage 2 voitures – Frais notaire réduits 3 % 208 092 € AI
- **LA BOUEXIERE** : Belle traditionnelle T6 – Superbe séjour 45 m² - 4 chamb. + 1 mezzanine – Terrain de 3700 m². Chauf Fuel. Sous sol complet – 212 000 € AI

Toutes les annonces sur : www.cornier-immobilier.fr



*Artisan, fabricant
Cuisine, salle de bain,
Mobilier, créations...
Vente de canapés,
Meubles de style*

Laurent AMEREL 02.99.04.49.34

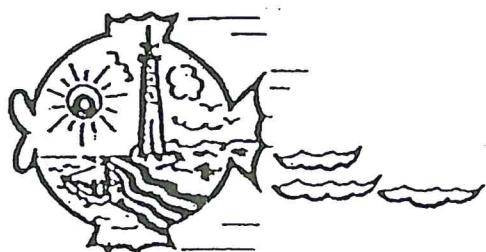
27, rue Jean Marie Pavy
35340 LA BOUËXIÈRE

Auguste GARDAN

PLATRERIE

La Croix des Chesnots
35340 LA BOUËXIÈRE

Tél. 02.99.62.62.10



Finistère Marée

3, allée du Clos Carré - 35310 MORDELLES
Tél. 02.99.60.47.74

VENTE : Détail - demi gros

assure tous les mardis de 8h45 à 12h30

une vente de poissons, crustacés et coquillages
A LA BOUËXIÈRE, PLACE DE LA MAIRIE



TOUT L'IMMOBILIER

VENTE LOCATION GESTION INVESTISSEMENT

APPARTEMENTS - MAISONS - TERRAINS A BATIR - BUREAUX

3 AGENCES A VOTRE SERVICE :

• **BVI IMMOBILIER : 02.99.79.22.22**

1, rue Jules Simon 35000 RENNES

• **GIBOIRE IMMOBILIER : 02.23.42.42.42**

1, place du G^é Giraud 35000 RENNES

• **GIBOIRE ST-MALO : 02.99.20.20.10**

Rue Porcon 35400 St-Malo (Intra Muros)



Taxis Bouëxiérais : un nouvel équipement pour les personnes à mobilité réduite

Créé en 1989 par Loïc MISIASZEK, les Taxis Bouëxiérais viennent d'investir dans un nouveau véhicule qui leur permet de proposer un service supplémentaire.

Monsieur MISIASZEK, avant de parler de votre nouveau véhicule, pouvez-vous nous rappeler depuis quand existe votre entreprise ?

J'ai créé l'entreprise en 1989. Au départ, je faisais du transport public routier de marchandises et mon épouse travaillait à l'extérieur. Ce n'est que quelques années plus tard que nous avons développé l'entreprise en prenant une licence de taxis.

Pourquoi ce choix d'ajouter une activité plutôt que de développer celle d'origine ?

En fait, c'est en parlant avec Monsieur HAY, ancien Maire, que l'idée nous est venue. Il nous a expliqué que de nombreuses personnes le questionnaient sur l'absence de taxis à La Bouëxière depuis quelques années.

Nous avons donc décidé de nous lancer et c'est à ce moment là que mon épouse m'a rejoint pour travailler avec moi. C'est elle qui la première a passé sa capacité de transport en 1993, examen indispensable pour la conduite de taxis. On doit en outre détenir une licence et des « autorisations de stationnement », une par véhicule. En 1995, j'ai également passé ma capacité de transport pour conduire les taxis.

Qu'est devenue votre activité transport ?

Nous avons arrêté en l'an 2000 le transport public routier de marchandises à plein temps pour ne conserver qu'une activité de transport « express » le samedi matin uniquement, avec un véhicule de 20 m³.

Actuellement vous êtes donc axé



surtout sur le taxi et le transport des personnes à mobilité réduite.

Oui, nous avons trois « autorisations de stationnement ». Nous transportons des enfants pour le conseil général, dans le cadre du ramassage scolaire. Nous transportons également des enfants placés par la DDASS, des enfants qui séjournent au Centre Rey Leroux, des enfants qui doivent se rendre à des consultations à un Centre Médico Psycho Pédagogique. Nous faisons le transport de malades assis, c'est à dire pour se rendre à des examens médicaux, des hospitalisations...

Pour tout ce qui est lié à un aspect médical, nous pouvons renseigner les gens sur la prise en charge financière du transport.

Assurez-vous également l'activité classique de taxis ?

Oui, nous allons où le client le demande pour n'importe quelle course.

Vous venez donc d'investir dans un nouveau véhicule, à quoi va-t-il servir ?

Le véhicule que nous venons d'acquérir est un véhicule de 9 places, qui bien sûr permet de transporter des groupes. Mais il a surtout la particularité de disposer de rampes d'accès pour les fauteuils. Cela permet aux personnes à mobilité réduite de monter dans le taxi avec leur fau-

teuil, et d'éviter les transferts sur un siège du véhicule. Le fauteuil est sanglé et la personne voyage dedans.

C'est donc un nouveau service qui est proposé à la population Bouëxiéraise, nous espérons qu'elle saura l'apprécier.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Les Taxis Bouëxiérais
Loïc et Jeannine MISIASZEK
rue Pierre Gillouard

02.99.62.68.97

Dizaine commerciale de l'UCA



Les membres de l'UCA ont organisé du 17 au 28 mai une dizaine commerciale dans la commune.

Plusieurs milliers de tickets ont été distribués.

Le tirage au sort a eu lieu le 29 mai à la Maisonneuve. Madame ESNAULT Marie-Joseph a eu la chance de gagner le gros lot, à savoir un home cinéma et 39 personnes ont gagné une journée à la Pointe du Raz. Le voyage aura lieu le 1er septembre. 2 cars partiront de La Bouëxière pour cette destination.



Ille-et-Vilaine une saison africaine

Présélection prix ados 2003

Sont invités à y participer tous les adolescents de 13 à 16 ans. Après avoir lu un ou plusieurs romans figurant sur la liste des

Échos de la bibliothèque



« Une saison africaine »

En marge de la découverte de la littérature africaine francophone les diverses animations mises en place à la bibliothèque ont favorisé la découverte d'une culture au travers d'actions telles que :

- **La soirée contes** avec Amadoun TANDINA
- **Le spectacle de marionnettes « Le doudou de Syabou »** par la troupe THEÂTRE EN CHANTIER
- L'exposition culturelle et artisanale « **Au cœur de l'Afrique** ». Un merci tout particulier à la section « arts plastiques » de l'association « ULYSSE 89 » dont les travaux exposés à la bibliothèque pendant deux mois ont été unanimement appréciés par nos visiteurs.

56 livres présélectionnés, vous serez invités à attribuer une note personnelle à chacun d'entre eux.

Des bulletins de vote sont à votre disposition à la bibliothèque, la date limite de dépôt étant fixée au mercredi 4 septembre 2002.

Les 10 romans ayant obtenu la meilleure note seront proposés pour le prix ados 2003.

Un nouveau service à la bibliothèque départementale

Vous souhaitez emprunter des livres dans les domaines suivants : tourisme, informatique, emploi et formation professionnelle.

La bibliothèque départementale met à votre disposition des ouvrages concernant ces trois fonds spécifiques pour une durée d'un mois maximum. Renseignements et réservations à la bibliothèque.

Horaires d'été

La bibliothèque informe ses lecteurs qu'elle reste ouverte pendant le mois de juillet aux jours et heures d'ouverture habituels, soit :

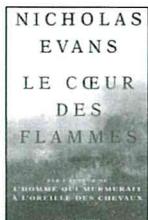
- Le lundi de 16H00 à 18H30
- Le mercredi de 10H00 à 12H00 et de 14H30 à 17H30
- Le samedi de 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00

Elle sera fermée du mercredi soir 31 juillet au lundi après-midi 26 août.

Quelques suggestions de lecture pour vos vacances...

LE CŒUR DES FLAMMES

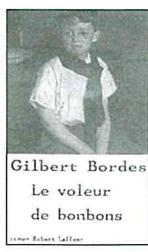
Nicolas EVANS



A 25 ans, l'amitié entre Connor Ford et Ed Tully semble devoir durer toute la vie. Les deux garçons sont pourtant très différents : Le premier est un cow-boy du Montana, le second est un musicien de la côte Est. Une autre passion commune rapproche et sépare les deux hommes : Julia ...

LE VOLEUR DE BONBONS

Gilbert BORDES



Mathieu est un sale môme, cancre et chapardeur. Arrive dans le village une gamine de son âge : Marion : elle est leucémique et vient là pour reprendre des couleurs. Pour lui faire plaisir, Mathieu vole des bonbons, puis un stylo en or ...

L'INCONNU DE LA CRIQUE

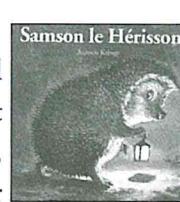
Martha GRIMMES



A peine installé dans le manoir de Seabourne en Cornouailles, Melrose Plant apprend que les petits-fils de Morris Bletchley, le propriétaire, sont morts noyés quatre ans auparavant. Il décide d'élucider le mystère qui a entouré leur mort ...

SAMSON LE HERISSON

Antoon KRINGS



Pauvre Samson ! Il rêve d'avoir un endroit à lui dans le jardin, afin de ne pas devoir traverser la grande allée pour se nourrir. Mais il y a déjà un habitant au fond du jardin : Benjamin le lutin ...

LES INDIENS DES PLAINES D'AMÉRIQUE

Michel PIQUEMAL



La vie des enfants d'Indiens nomades chasseurs de bisons. On apprend les activités préférées de ces enfants toujours dehors, comment ils sont éduqués et par qui, leurs croyances et leurs jeux ...

LES FRONTIERES

Jean-François CHABAS



Deux très jeunes garçons venus des pays de l'Est et exploités par un traîquant qui les oblige à voler sous la menace de mauvais traitements, réussissent à s'enfuir. Le roman raconte leur longue et douloureuse cavale, leurs illusions, leur amitié et leur courage ...

Un peu d'histoire...

Le CCAS trouve son origine dans les «bureaux de bienfaisance», créés par la loi du 7 Frimaire an V et les «bureaux d'assistance» rendus obligatoires dans chaque commune par une loi de juillet 1883.

Les Bureaux de Bienfaisance, qui avaient en charge l'aide sociale facultative et les Bureaux d'Assistance, qui avaient en charge l'aide sociale obligatoire, ont fusionné en 1953 pour constituer les Bureaux d'Aide Sociale (B.A.S.).

C'est en 1978 que les B.A.S. prennent le nom de C.C.A.S : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE et, en 1995, que furent précisées leurs missions et leur organisation.

Chaque commune doit constituer un C.C.A.S. Toutefois, certains sont gérés par un groupement de communes qui créent alors un C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Organisation et fonctionnement du C.C.A.S

Le C.C.A.S exerce ses compétences dans le domaine de l'action sociale.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale (aide sociale générale, à l'enfance, aux personnes âgées ...)

Il établit et transmet les dossiers dont l'instruction incombe à une autre autorité (Conseil Général, CAF, MSA...).

Le C.C.A.S est géré par un Conseil d'Administration qui est composé :

- du Maire qui en est le Président de droit ;
- en nombre égal, des membres élus issus du Conseil Municipal ;
- des membres nommés par le Maire, représentants d'associations familiales, de retraités, de personnes handicapées...



Les membres du CCAS

Le renouvellement des membres du C.C.A.S a lieu après les élections municipales. En 2001, le C.C.A.S s'est doté de nouveaux membres pour 6 ans.

Le C.C.A.S est un établissement public distinct de la commune, (les réunions du Conseil d'Administration du C.C.A.S ne sont pas celles du Conseil Municipal) mais, à La Bouëxière, les réunions du C.C.A.S se tiennent à la Mairie, et le personnel du C.C.A.S est le même que le personnel communal.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S doit se réunir au moins une fois par trimestre. Il le fait chaque fois que cela est nécessaire et notamment dès qu'un logement locatif social est déclaré vacant.



Président : Francis HAVARD

Membres élus issus du Conseil Municipal :

- Angèle NEVEU, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et familiales, Vice-Présidente du C.C.A.S.
- Françoise COURTES
- Marie-France JOUAULT
- Jocelyne QUERAT
- Anne DUVAL

Membres nommés par le Maire :

- Victor SARRAZIN, représentant d'une association de retraités
- Pierre GUILLAUDEUX, représentant des personnes handicapées
- Marie-Josèphe FOURCINAIS,

- Irène GAUTIER, représentante d'une association de personnes handicapées.

Les missions du C.C.A.S. de La Bouëxière

Le C.C.A.S de La Bouëxière intervient dans plusieurs domaines. Voici ses principales actions :

◆ Logement social :

- Construction et gestion des 8 logements de la Résidence Paul Féval,
- Gestion des demandes de logements locatifs sociaux et propositions de candidature aux organismes propriétaires,
- En 2001 et en 2002, réhabilitation d'une maison pour la transformer en logement social d'urgence.

◆ Aide aux personnes en difficulté :

- Aide sociale aux familles ou personnes soit sous forme de secours financier direct, soit sous forme d'avance remboursable. Ces attributions s'effectuent sur demande des personnes en difficulté, après étude de leur situation. Bien souvent, cette action est menée en relation avec l'Assistante sociale du secteur
- Attribution de bons alimentaires,
- Prise en charge des dons des commerçants Bouëxiérais et transport aux Restos du Cœur de Val d'Izé.

◆ Accompagnement des demandeurs d'emplois

- Aide à destination des demandeurs d'emplois inscrits au Point Accueil Emploi de La Bouëxière dans leurs démarches de recherche d'emploi par l'intermédiaire d'une prise en charge financière de leurs frais de transports sous la forme de distribution de ticket de bus,
- En outre le C.C.A.S s'est doté en 2002 d'une mobylette pour permettre aux personnes inscrites aux PAE de se rendre sur le lieu de travail ou à un

entretien de recrutement (pour tous renseignements, contacter Magali GUILLARD au PAE).

◆ Personnes âgées :

- Organisation du repas annuel à destination des personnes âgées de plus de 70 ans,
- Distribution de cadeaux de Noël aux pensionnaires de la maison de retraite de la Bouëxière,
- Attribution d'une subvention annuelle au Cercle de Retraités ...

Les moyens du C.C.A.S

Tous les ans, comme la commune, le C.C.A.S se dote d'un budget obéissant aux règles de la comptabilité publique.

Outre les loyers perçus sur la Résidence Paul Féval, les principales ressources de ce budget sont les quêtes réalisées lors des mariages, une partie des conces-

sions du cimetière et les impôts sur les spectacles. Une subvention du budget de la commune peut également être réalisée pour équilibrer le budget du C.C.A.S.

Outre les missions énoncées précédemment, les dépenses du C.C.A.S sont également constituées du remboursement des emprunts contractés pour la construction de la Résidence Paul Féval.

Les partenaires du C.C.A.S

Les membres et le personnel du C.C.A.S travaillent en relation, avec de nombreux partenaires dans le domaine de l'action sociale : Centre départemental d'Action Sociale de St-Aubin-d'Aubigné (assistante sociale,...), PAE, Commission Locale de l'Habitat, Commission communale « affaires sociales et familiales », Restos du Cœur, ceci afin de permettre une meilleure harmonisation et coordination des politiques sociales.



Repas des personnes âgées

DOM SUR... *L'attribution des logements sociaux à La Bouëxière*

Une des missions exercées par le C.C.A.S est la gestion des demandes de logements locatifs sociaux.

Cette compétence est facultative pour le C.C.A.S ; C'est en effet une volonté de la municipalité de confier, depuis 1989, cette tâche à la Commission Administrative par souci de transparence.

104 logements sociaux à La Bouëxière

On recense actuellement 104 logements sociaux sur la commune de La Bouëxière, dont 8 situés à la résidence Paul Féval, réservés pour l'accueil de personnes âgées, propriété directe du C.C.A.S. Les autres logements locatifs sociaux appartiennent tous à l'OPAC 35.

Les logements locatifs sociaux sont disséminés un peu partout dans le bourg afin de répondre à un souci de mixité sociale. La dernière réalisation a permis la livraison au début de l'année 2001 de 8 pavillons locatifs allée Madame de Grignan et allée Madame de Sévigné, derrière la Résidence Paul Féval.

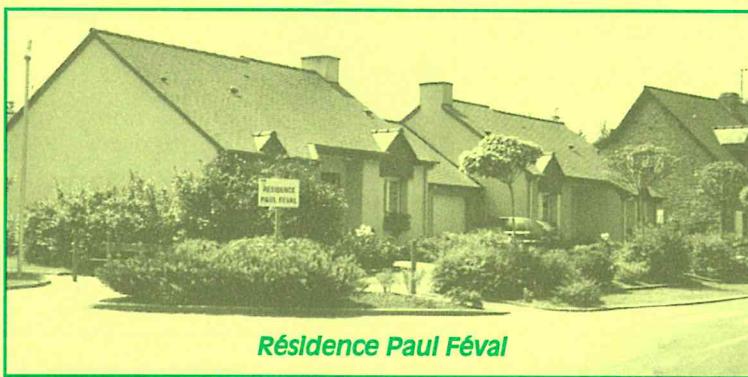
De nombreux candidats pour les logements

Aujourd'hui 67 candidats sont inscrits sur les listes de demandes de logements locatifs sociaux (dont 32 personnes pour un logement T2), ce qui explique parfois les difficultés et l'attente pour obtenir un tel logement. Cette situation est malheureusement tout à fait comparable dans les communes avoisinantes.

Ces difficultés se rencontrent également au niveau national. En effet, si la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain oblige dorénavant les communes de plus de 3 500 habitants situées dans une agglomération à

atteindre 20 % de logements sociaux (art. L 302-5 du nouveau Code de la Construction et de l'Habitat), faute de quoi elles encourrent des sanctions financières (prélèvement de 150 € par logement manquant sur les recettes fiscales des communes), ce sont environ les deux tiers de la population française qui remplissent les conditions de ressources permettant de bénéficier d'un logement locatif social, c'est-à-dire qui ont un revenu inférieur au plafond HLM.

Consciente de ces difficultés, la commune prévoit, lors des prochaines opérations d'urbanisation à La Bouëxière, de construire des logements locatifs sociaux (voir pages 9-10).



Résidence Paul Féval

Deux procédures pour l'attribution des logements

Actuellement, à La Bouëxière, deux procédures différentes coexistent pour l'attribution d'un logement locatif social :

□ D'une part, pour les ménages ne dépassant les plafonds de ressources HLM, les candidatures sont examinées par les membres de la Commission Administrative du C.C.A.S et sont proposées à l'OPAC 35 dès qu'un logement est vacant. Plusieurs éléments sont pris en compte par les membres du C.C.A.S pour effectuer leur choix, outre les ressources des candidats :

- absence de logement
- divorce/séparation
- décohabitation
- logement insalubre
- logement inconfortable
- logement inadapté
- éloignement du bourg
- état de santé
- emploi à La Bouëxière
- trouble de voisinage
- ancienneté de la demande...

□ D'autre part, les personnes relevant du R.D.A. (Règlement Départemental d'Attribution des logements aux personnes défavorisées) bénéficient de plafonds spécifiques, dont les montants sont inférieurs à ceux des plafonds HLM « classiques ». En ce cas, c'est la Commission Locale de l'Habitat (C.L.H.) de Saint-Aubin-d'Aubigné qui propose à l'OPAC 35 les attributions de logement. Dans ces deux cas, les inscriptions peuvent s'effectuer en Mairie, à l'aide de formulaires, et sur la production de documents et de justificatifs par le candidat. Les demandes incomplètes ne peuvent être prises en compte par le C.C.A.S. C.C.A.S. et C.L.H. n'ont qu'une force de proposition. C'est l'OPAC 35, en tant que propriétaire, qui statue en dernier ressort sur l'acceptation ou non des candidats proposés. L'agence de l'OPAC 35 chargée du secteur de La Bouëxière est celle située au 61, boule-

vard Villebois-Mareuil — 35044 RENNES (tél. 02.23.35.14.00 — ouvert de 8h30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30).

L'OPAC 35 — Office Public d'Aménagement et de la Construction d'Ille-et-Vilaine — est le premier opérateur social du département avec 13 200 logements répartis sur 215 communes au 1^{er} janvier 2001. Sa vocation première est d'offrir au locataire un logement de bonne qualité pour un loyer modéré.



Association pour la mutualisation des bénéficiaires d'une pension d'invalidité

L'AMBPI est une association Loi 1901 à but non lucratif, gérée par des bénévoles qui se donnent comme mission de venir en aide et d'apporter un soutien aux personnes reconnues invalides dans le cadre du maintien d'une couverture santé mutualiste complémentaire avec une cotisation minorée.

Conditions d'ouverture des droits

Mutations (avant 70 ans)

Cas général :

Remboursement des soins dès l'adhésion, à l'exception d'un mois de carence pour l'hospitalisation et les prestations décès (sauf accident)

Si hospitalisation avant adhésion :

Affiliation différée, si le demandeur a été hospitalisé plus de 7 jours au cours des 6 mois précédents (sauf accident).

Fin de droit CMU carence de 3 mois sur l'hospitalisation et les prestations décès (sauf accident)

Nouvelles adhésions (sans complémentaire préalable)

Cas général (avant 60 ans) :

Remboursement des soins dès l'adhésion, à l'exception de 3 mois de carence pour l'hospitalisation et les pres-

tations décès (sauf accident)

Si hospitalisation avant adhésion

Carence de 6 mois pour l'hospitalisation et les prestations décès si le demandeur a été hospitalisé plus de 7 jours au cours des 6 mois précédents (sauf accident)

Entre 60 et 70 ans

Une carence de 3 mois est appliquée pour toutes les prestations et 9 mois pour l'hospitalisation et les prestations décès (sauf accident)

Dans tous les cas, les mutuelles partenaires appliquent une carence d'un mois sur l'hospitalisation (sauf accident)

Pour tout renseignement, contacter :

Monsieur Gérard JOUAN (président)
Tél 09.80.08.84.71 OU 02.99.06.46.32

OU

Monsieur Serge RUAULT (vice-président)
Tél 02.99.09.39.09

OU

Une permanence sur rendez-vous dans les bureaux du premier étage, 17, rue de Rennes, 35160 MONTFORT-SUR-MEU, Tél 02.99.09.39.09.

Maison de retraite Saint-Jean : des travaux pour améliorer l'accueil des résidents

Le 10 juin ont débuté à la Maison de Retraite des travaux d'extension et de rénovation d'un bâtiment de 26 lits, qui jusqu'alors n'avait fait l'objet que de travaux de mise en conformité en matière de sécurité incendie.

Cette opération est la troisième depuis la création de l'établissement en 1963. En 1972 l'établissement avait déjà connu la construction d'un nouveau bâtiment pour augmenter sa capacité d'accueil, et en 1992-1994, 59 lits des 85 que compte l'établissement avaient été rénovés.

Des chambres plus spacieuses

Ce nouveau projet de travaux a pour objectif d'offrir aux résidents des conditions d'accueil et de vie plus conformes aux besoins et aux normes actuelles en créant des chambres plus spacieuses (leur superficie sera à terme de 22 m² contre 16 actuellement), et plus adaptées aux problèmes de perte d'autonomie que peuvent connaître certains.



La Maison de retraite

30 chambres seront ainsi réhabilitées et ce nouveau bâtiment comprendra également à terme une salle de bains collective, une salle d'ergothérapie, une salle de soins, une chapelle, une salle à manger permettant aux résidents de recevoir leurs familles, et une salle de réunion.

18 mois de travaux

La durée de ces travaux sera de 18 mois. Ils commenceront dans un premier temps par la construction d'une nouvelle aile accolée au bâtiment datant de 1972 et durant cette période les résidents n'auront pas à changer de chambre.

Fin mars 2003, les résidents pourront

s'installer dans cette nouvelle aile, et débutera alors la deuxième tranche de travaux qui concernera la réhabilitation de la partie actuelle.

C'est donc au tout début de l'année 2004 que s'achèveront ces travaux destinés à améliorer les conditions de vie et de travail à la Maison de Retraite.

Un effort du personnel

Ces travaux ne sont pas sans inquiéter les résidents de par les inévitables nuisances et les changements qu'ils représentent, mais l'ensemble du personnel aura à cœur de les accompagner au mieux tout comme il avait pu déjà le démontrer durant les travaux de 1992, avec le souci constant de préserver leur autonomie et leur apporter prestations hôtelières, qualité d'écoute et soins dans le plus profond respect de leur intimité et de leurs libertés.

Le coût prévisionnel de ces travaux est de 1 997 082 euros ; ils seront financés pour une part par autofinancement et emprunts, et d'autre part la Maison de Retraite bénéficiera d'une subvention du Conseil Général de 548 816 euros et d'un prêt sans intérêt de la CNAM et de la CNAV de 260 953 euros.



Une animation à la Maison de retraite

**BUREAU D'ETUDES
MAITRE D'ŒUVRE**
ARCHITECTURE ET TECHNIQUES
DU BATIMENT

Bernard asselah

HABITATION

CONSTRUCTIONS NEUVES
RENOVATIONS
EXTENSIONS
ESTHETIQUE DES FACADES

COMMERCE ET ARTISANAT

MAGASINS ET BATIMENTS ATELIER
AMENAGEMENT ET DEVANTURE

AGRICOLE ET INDUSTRIE

BATIMENTS ET ORGANISATION

AVANT PROJET

ESTIMATIF

PERMIS DE CONSTRUIRE

APPELS D'OFFRES

ORDONNANCEMENT ET SUIVI DE CHANTIER

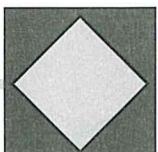
27, rue Jean-Marie Pavy - 35340 LA BOUEXIERE

Tél. 02.99.62.69.46 - Fax 02.99.62.69.43

CARRELAGE - MARBRE - CHAPE - TERRASSE

Roger Gallerand

Salle d'exposition
sur rendez-vous



La signature
de votre
habitat

La Préhaye - 35340 LA BOUEXIERE

Tél. 02.99.62.64.22 - Fax 02.99.62.62.99

E-mail : roger.gallerand@wanadoo.fr

MASCULIN . JUNIOR-----



Jean-Philippe

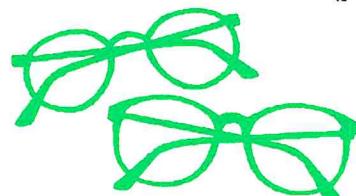
Couffure

9, RUE TH. REMOND - 35340 LA BOUEXIERE

Tél. 02 99 62 69 12

OPTIQUE MEILLARD

Philippe MEILLARD
Opticien Diplômé



16, rue de Fougères - B.P. 34216 - 35342 LIFFRE Cedex

Tél. 02.99.68.34.05



48, rue de la Forêt - Route de Servon
35340 LA BOUEXIERE
Tél. 02.99.04.41.98

Aliments du Bétail, Engrais,
Semence, Matériaux.

Jardinerie de la Forêt
Grand choix de plantes vertes
et plantes fleuries

Ecole Saint-Joseph

Classe de mer des CE1 - CE2

Du 15 au 17 mai 2002, nous sommes allés à La Turballe. Nous avons visité le port : nous avons vu des chalutiers, un élévateur, la criée, la capitainerie, les différentes techniques de pêche, des balises ...

Le jeudi, nous avons fait une balade en chalutier. Puis, nous avons fait une pêche à pied dans les rochers. Nous avons ramassé des crabes, des étoiles de mer, des coques, des moules, des patelles etc... et nous avons fait un aquarium.

Ensuite, nous avons visité la maison des paludiers à Saillé puis nous sommes allés voir les marais salants.

Le dernier jour, nous avons fait une balade en chaland en Brière. Là-bas, les toits des maisons étaient recouverts de chaume.

Nous avons appris plein de choses intéressantes pendant ce séjour avec nos animateurs Thierry, Léone et Richard.

DIMANCHE 30 JUIN : **KERMESSE**

Sur le terrain de foot, se déroulera la kermesse avec au programme :

- 10h30 : **messe sur le terrain**
- 12h00 : **repas**
- 14h00 : **arrivée des enfants costumés de l'école St-Joseph sur le thème des contes**
- 14h30 : **début des animations avec spectacles et jeux**



Les CE1- CE2

Calendrier de l'année scolaire 2002-2003

	CALENDRIER NATIONAL Écoles, Collèges et Lycées	CALENDRIER DEPARTEMENTAL (écoles maternelles et primaires)
Rentrée scolaire des enseignants	Lundi 2 septembre 2002	Jeudi 29 août 2002 Vendredi 30 août 2002
Rentrée des élèves	Mardi 3 septembre 2002	Lundi 2 septembre 2002
TOUSSAINT	Du mercredi 23 octobre 2002 au lundi 4 novembre 2002	Du mercredi 23 octobre 2002* au lundi 4 novembre 2002
NOËL	Du samedi 21 décembre 2002 au lundi 6 janvier 2003	Du vendredi 20 décembre 2002 au lundi 6 janvier 2003
HIVER	Du samedi 22 février 2003 au lundi 10 mars 2003	Du vendredi 21 février 2003 au mercredi 5 mars 2003 *
PRINTEMPS	Du samedi 19 avril 2003 au lundi 5 mai 2003	Du vendredi 18 avril 2003 au lundi 5 mai 2003
PONT DU 8 MAI		Classe le mercredi 7 mai 2003 Mais pas de pont (classe le vendredi 9 mai)
PONT DE L'ASCENSION		Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2003 Report des cours le mercredi 28 mai
DEBUT DES VACANCES	Samedi 28 juin 2003	Vendredi 4 juillet 2003

* classe toute la journée

Ecole Charles Tillon

Visite des CE2 à la mairie : interview du maire

Les CE2 ont préparé un questionnaire en classe. Le jeudi 16 mai, ils avaient rendez-vous à la mairie de La Bouëxière, avec Monsieur HAVARD, pour poser leurs questions.

Voici quelques réponses :

Pourquoi y a-t-il des drapeaux devant la mairie ?

Le maire : Il y a un drapeau de la France, de l'Europe, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

La Bouëxière est jumelée avec une ville anglaise et une ville allemande.

Pourquoi portez-vous une écharpe tricolore ?

Le maire : Je mets cette écharpe pour représenter la France et la loi. (mariage, la fonction de maire, lever de drapeaux, 8 mai, 11 novembre)

Qu'avez-vous comme projets ?

Le maire : On va modifier le carrefour route de Vitré et de Fougères, remettre aux normes la station d'épuration, agrandir (rénover) la mairie, poursuivre les travaux de l'école, construire de nouveaux lotissements ...

Pourquoi n'y a-t-il pas de gendarmes à La Bouëxière ?

Le maire : Les gendarmeries se trouvent en général au chef lieu du canton (Liffré)

Qui a inventé les règles du vote ?

Le maire : Ce sont les députés : au fil des années, elles ont changé.

Est-ce facile de gérer les permis de construire ?

Le maire : Non, car il y a des règles à respecter.

Combien avez-vous d'agents municipaux ?

Le maire : Il y a 37 agents municipaux : ils travaillent à l'école, à la cantine, à la garderie, à la bibliothèque, à la mairie, aux espaces verts et aux fleurs, à la voirie (routes...).



Les élèves de CE2 et Mme LOTTON remercient Monsieur le maire pour son accueil

Danse orientale à l'école maternelle

Tous les enfants de l'école maternelle ont assisté à un spectacle de danse orientale le mardi 14 mai 2002 (matin) au foyer rural.

Les costumes, la musique, les danses ont subjugué les enfants, y compris les plus jeunes qui ont remarqué les paillettes et les bijoux de la danseuse.

Puis la danseuse a « fait entrer en danse » les enfants sur la musique orientale.

École maternelle

Ecole Charles Tillon

Une journée à la ferme du Drugeon de La Bouëxière

Le mardi 7 mai 2002, nous sommes allés passer une journée à la ferme du Drugeon.

Nous avons d'abord assisté à la traite des vaches, puis nous avons nourri les animaux : veaux, lapins, poules, dindons, pintades...

La principale activité de cette journée était la fabrication du beurre. Nous étions très fiers d'en rapporter un petit pot à la maison.

Le beau temps nous a permis de pique-niquer dehors et de profiter pleinement de cette journée.

Nos camarades de petite section attendent avec impatience de venir à leur tour.



Merci à Annick et à Véronique pour leur accueil chaleureux et la C.A.E.P. pour sa participation financière.

La petite-moyenne section

L'ÉCHO TILLON

L'ÉCHO TILLON

L'ÉCHO TILLON



« L'ÉCHO TILLON », tel est le titre du journal scolaire de l'école maternelle.

Avec l'aide de leurs institutrices, les enfants :

1. Relatent les événements importants de la vie de l'école, par des écrits, des photos, des dessins.

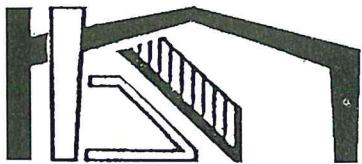
2. Signalent les dates à retenir :

► Dimanche 23 juin : jour de la fête du groupe scolaire

► Mercredi 3 juillet : date des vacances scolaires

► Lundi 2 septembre : jour de la rentrée scolaire pour les élèves.
Le second numéro de notre journal est sorti courant juin.

L'équipe enseignante



Ets BUSSON

«Le Champ Neuf» - MARPIRÉ
BP 1 - LA BOUEXIÈRE

Tél. 02.99.62.62.87

Télécopie : 02.99.62.66.26

BOIS - CHARPENTES - SCIERIE

*Constructions agricoles - Pavillons - Escaliers
Aménagement combles*

Vêtements BOURDON

*Successeur de la maison
ORY-GASNIER*

**CONFECTION
HOMME - FEMME**

**LINGE DE MAISON
TRAVAIL ET LOISIR
VENTE A DOMICILE**

7, rue Théophile
Rémond
LA BOUEXIÈRE
02.99.04.42.47



**TAXIS
BOUËXIÉRAIS**

Z.A. de Bouvrot - Rue Pierre Gillouard

02.99.62.68.97

TRANSPORT DE MALADE ASSIS
(rayons, dialyse, orthophonie, psychologue,
hospitalisation... sortie)

**GARE SNCF - AEROPORT
COLIS EXPRESS**

2 VEHICULES A VOTRE SERVICE

**N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER
SUR VOS DROITS AU TRANSPORT !**

O.P.Ravalement

Enduit Monocouche Projété

NEUF ET RENOVATION

Z.A. de Bouvrot - 4, rue Pierre Gillouard
35340 LA BOUEXIÈRE

Tél : 02.99.04.44.40

Fax : 02.99.62.66.58

PEINTRE DECORATEUR

Peinture intérieur et
extérieur.
Papier-peint.
Revêtement mural et sol.
Ravalement de façade.
Enduit de décoration.
Patine-pose de staff.
Jointeur (joint sur placo-
platre).
Rénovation et neuf.

ROUSSEAU A.

DEVIS GRATUIT

35340 LA BOUEXIÈRE

Tél./Fax : 02.99.04.40.17
Portable : 06.10.93.46.07



Espérance : section cyclo

Après avoir reçu nos nouveaux maillots et fait une photo de famille, nous voici à un moment de l'année où le club se montre un peu par-

comptait 315 inscrits et à la fête du vélo sous un soleil éclatant.

Le deuxième groupe cyclo a participé aux « Alpes Mancelles » les 8 et 9 juin.



tout, d'une part avec les flèches de l'ouest : La Baule-Rennes ; Anger-Rennes ; Rennes Saint-Malo aller retour ; Rennes- Perros-Guirec aller retour ; Caen-Rennes ... D'autres sorties sont prévues.

Le groupe VTT a participé à la Rando des Forêts qui

Actuellement, nous préparons la course du 30 juin qui offrira 2 circuits l'un à travers les communes voisines, l'autre dans le bourg avec la montée de Saint Martin.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre peuvent contacter soit :

Le président :
Pierre MAZURAIS au 02.99.04.43.09

La secrétaire :
Sylvie GUEDEU au 02.99.04.45.91 le soir
Le responsable VTT :
Roger PAULIN au 02.99.04.42.55 le soir

Du nouveau au Faire à Cheval

Début mai, un groupe de cavaliers est parti en reconnaissance dans la région en vue d'organiser en 2003 une sortie de plusieurs jours. Le 26 mai, l'Association s'est distinguée en participant au rallye équestre de Châteaubourg et sera présente le 23 juin à celui de Vitré.

Comme l'an passé, le « Faire à Cheval » organisera une randonnée au profit du téléthon et s'active déjà à la préparation du tracé. A cet effet, elle sollicite l'aide de la municipalité pour la réou-

verture de certains chemins !
Cavaliers et cavalières, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Le « Faire à Cheval » - Mare Plate - 35340 LA BOUËXIÈRE - ☎ 02.99.62.66.68



L'Espérance : section football

L'*'Espérance section FOOTBALL retrouve la 1ère division de district.*

Invaincue cette saison, l'équipe première a fait le parcours qu'il fallait pour rejoindre la 1^{ère} division de district.

La continuité, la persévérance, la camaraderie, le «bien-être ensemble»... ; et... tout ce qui fait « l'équipe », ont fait que les paramètres pour réussir étaient réunis. Dirigeants et joueurs de l'Espérance, du plus grand au plus petit, sont les artisans de cette montée.

Et, déjà tournés vers demain, la dynamique de la montée et de la victoire doivent nous faire espérer de belles rencontres dans les mois qui suivront.

L'équipe seniors B en 2^{ème} division, aurait dû mieux faire, mais finit 8^{ème} et devra penser à rejoindre la prom. 1^{ère} division. L'équipe seniors C en 3^{ème} division finit 4^{ème} et pense déjà à la montée dès la saison 2002/2003.

Les espoirs du club (les moins 18 ans) obtiennent un bon résultat en finissant 2^{ème} de leur poule en PH district.

Dès le 15 août, nos footballeurs seront sur les terrains et le 25 août, ils disputeront leur 1^{er} tour de coupe de France.

Le championnat reprendra le 8 septembre.



Photo seniors A (maillots Crazy Cado).

Debout : l'arbitre de la rencontre : Pierre LEGROS ; Didier LEHUGER ; Dirigeants : Sébastien BLANDIN, Jean-Marc AMIAUX, Quentin GONNORD, Mathias MAINGUY, Hubert GARNIER ; Arbitre du club : Miguel JIMENEZ, Entraineur.

Accroupis : Jean-Paul LEBRETON, arbitre bénévole ; Emmanuel CROYAL, Philippe CHANTREL, Mickaël TISSIER, Tony TALBOT, Mickaël BARBOT, Philippe TESSIER, Stéphanie JAMIN, David CHEVALIER, Louis LEGENDRE.



Photo moins de 18 ans (maillots CANON).

Debout : Gwenaël NAUDOT, animateur ; Mathieu BLAIS, Alexandre D'EURVEILHER, Gilles GAUTIER, Anthony GUEGUEN, Florian BERTHELOT, David CHEVALIER, dirigeant.

Accroupis : Grégory VONWYL, Cyrille MISIASZEK, Loïc POUPAINAIS (arbitre bénévole équipe B), Mathias FROMONT, Yoan BERTHELOT, Guillaume GELSMON.

Tu veux jouer au foot, n'hésite pas à contacter les responsables nommés ci-dessous.

Tu viens d'un autre club : tu nous demandes un carton de démission.

Tu n'es pas lié à un club : une copie de ta carte d'identité ou une copie de ton livret de famille sera nécessaire.

Prix de la cotisation saison 2002/2003 :

Vétérans / seniors : 50.00 €

École de foot à 11 ans : 39.00 €

École de foot à 5-7-9 : 35.00 €

La section football a changé de président : Gérard BARBOT préside aux destinées du club.

Pour contact :

- Gérard BARBOT : 02.99.04.40.31
- Louis LEGENDRE : 02.99.62.61.40
- Franck GOUESSE : 02.99.04.41.11
- Elie DEVASSY : 02.99.62.61.13

ESPERANCE LA BOUEXIÈRE

Section football

Affiliation ligue de Bretagne - 502275

Siège social : mairie de La Bouëxière



Maîtres REMINIAC et GATEL
4 avenue de la Forêt
35340 LIFFRE
Service négociation : 02.99.23.53.54

MAISONS A VENDRE

LIFFRE CENTRE

Emplacement privilégié
Maison de type 6 sur 500 m² de terrain
Cuisine équipée, séjour avec cheminée et terrasse
Décoration soignée

Maison traditionnelle de type 7 sous-sol indépendante sur 644 m² de terrain
Surface habitable d'environ 139 m²
Excellent prestations

Maison traditionnelle de type 7 sur sous-sol
Terrain clos et arboré de 820 m²
135 m² habitable environ
5 chambres dont 2 au rez-de-chaussée
Chauffage fuel
Libre à la vente

LA BOUEXIERE CAMPAGNE

Maison traditionnelle de type 6 sur sous-sol
Indépendante sur 3.711 m² de terrain
130 m² habitable environ
4 chambres dont une au rez-de-chaussée
Cuisine aménagée, séjour avec cheminée, double sanitaires, chauffage fuel
Excellent prestations

Propriété en pierres entièrement rénovée
Sur un terrain de 1.500 m²
140 m² habitable environ
Libre à la vente

SAINT JEAN SUR COUESNON
Maison en pierres à rénover sur trois niveaux
Terrain de 2.500 m² - 180 m² habitable
A saisir

Bureau permanent
LA BOUEXIERE
5 bis rue Théophile Rémond
Permanence de 9 H à 12 H
Tél : 02.99.62.62.64

La Bouëxière Echanges :

Un mois de mai d'échanges bien chargé !

Après une année 2001 en demi-teinte, les activités de l'association de jumelages La Bouëxière Echanges ont repris leur rythme de croisière.

Dès le début du mois, La Bouëxière a reçu une trentaine d'habitants d'Hambrücken pour un week-end placé sous le signe de la découverte de sites d'Ille et Vilaine et de la Mayenne.

Le premier jour, nos hôtes d'outre-Rhin ont visité la ville de Redon et son marché haut en couleurs, ils ont effectué une promenade en péniche sur la Vilaine et parcouru le Tropical Parc de Saint-Jacut des Pins. Après une soirée passée en commun, le second jour a permis à nos hôtes de visiter le village médiéval de Sainte-Suzanne et le site archéologique romain de Jublains en Mayenne.

Lors du week-end de l'Ascension, ce sont 50 Bouëxiérais qui ont traversé



pouvait s'abandonner au charme de l'accueil britannique et se préparer à un excellent week-end.

Vendredi, la journée commençait par la visite de Waddesdon Manor, château du 19^{ème} siècle construit par le baron Ferdinand de Rothschild. Château abritant des collections de tapisseries, de porcelaines, de meu-

général Eisenhower.

En fin d'après-midi, les deux comités de jumelage se sont réunis pour faire le point sur les prochaines échéances, préparer les futures rencontres de 2003.

La journée de samedi laissée à l'initiative des familles hôtes, a permis aux joueurs et joueuses de tennis de l'Espérance de se mesurer au Tennis Club de Wingrave et préparer sa venue en octobre, de découvrir d'autres lieux, de goûter à la cuisine anglaise dans des pubs aux noms évocateurs et à l'ambiance feutrée. En fin de soirée, un repas rassemblait tous les acteurs de ce week-end et c'est un peu avant minuit que tout le monde rentrait pour une bonne nuit de repos avant de boucler les valises et sacs de voyage.

Dimanche, c'était le départ pour Portsmouth, un départ avec l'assurance de se retrouver à La Bouëxière en octobre pour d'autres moments de joie et d'amitié partagées.



le Channel pour retrouver leurs amis de Wingrave. Dans le groupe, il fallait noter de nouvelles familles dont quelques unes appartiennent à la section tennis de l'Espérance. Arrivée sur le green vers 17 heures 30 et très vite pris en charge par nos hôtes de Wingrave, la délégation Bouëxiéraise

bles, de tableaux dont la plupart proviennent de France. Puis, après un pique-nique, la journée s'est terminée par la visite du musée du chemin de fer de Quainton dans lequel est reconstituée une gare de l'époque victorienne et où l'on pouvait détailler le wagon qui a abrité l'état major du

Les prochains échanges se dérouleront du 20 au 27 juillet avec le déplacement à Wingrave de 8 jeunes garçons et filles de La Bouëxière et la venue des familles de Wingrave à La Bouëxière du 19 au 22 octobre.

ATHLÉTIC CLUB BOUËXIÉRAIS

Musculation - Culture physique - Assouplissement

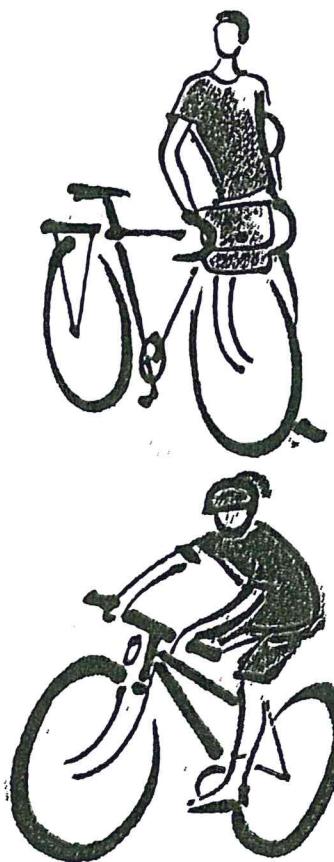
En pratiquant la Musculation, vous obtiendrez les critères suivants :
"Endurance, Force, Souplesse"

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mercredi : 18 à 21 h
Vendredi : 17 à 21 h

Tél: 02.99.04.49.07
(aux heures d'entraînement)



Une salle de 280 m²
équipée de matériel
professionnel



ESPÉRANCE LA BOUËXIÈRE

CYCLOTOURISME - VTT

Sorties VTT : De Mars à Octobre le dimanche matin
Sorties Cyclo : de Février à Novembre le dimanche matin

Contacts :

CYCLO : P. MAZURAIS. Tél.: 02.99.04.43.09.

VTT : R. PAULLIN. Tél.: 02.99.04.42.55.

Le concert baroque de l'école de musique

Chaque année, l'école cantonale de musique présente un concert avec un thème différent.

Cette année, les professeurs et les élèves ont perpétué la tradition en proposant un concert baroque.

Dans ce cadre, l'école présentait son concert le 27 avril à la salle polyvalente de La Bouëxière.

Une fois encore, les professeurs et les élèves ont montré ce dont ils étaient capables en interprétant avec brio, des extraits des œuvres de Haendel, Bach, Monteverdi...

Encore bravo à l'orchestre des cordes, l'harmonie junior, l'orchestre d'harmonie et le chœur des enfants des classes de formation musicale, car ils progressent d'année en année.

A l'année prochaine, pour un autre thème.

Les amis de la musique



THÉÂTRE

Préinscription saison 2002-2003 :



Les ateliers théâtre de l'association Gibus reprendront l'an prochain, à partir d'octobre, chaque mercredi (en dehors des vacances scolaires) :
 13h30—14h30 : groupe pré-ados
 14h30—15h30 : groupe débutants
 15h30—16h30 : groupe initiés
 20h30—22h00 : groupe adultes, le lundi à raison d'une fois tous les quinze jours—le jour de l'activité est susceptible de changer en fonction de la disponibilité de chacun)

Les pré-inscriptions se font dès maintenant auprès de Géraldine Menuet au :

02.99.04.41.81 / 06.89.95.46.04

STAGE

L'association organise un stage de théâtre pendant les vacances d'été, (enfants et ados), du lundi 19 au vendredi 23 août de 10h à 16h au centre culturel de la Maisonneuve.

THEME : travail de l'imaginaire et expression + création d'un spectacle

Renseignements : Géraldine MENUET : 02.99.04.41.81 / 06.89.95.46.04.

Doudou et compagnie

Nous vous rappelons nos horaires d'ouverture :

La halte garderie parentale :

le lundi de 14 h 00 à 17 h 30, le mardi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 13h30 à 18h00.

Fermeture annuelle du 26 juillet au 26 août 2002 (les inscriptions seront possibles dès le lundi).

L'espace-jeux :

le lundi, jeudi et vendredi matin de 9h45 à 11h45.

Fermeture annuelle du 2 juillet au 2 septembre 2002.

LES P'TITS CASTORS

27, rue Jean-Marie Pavy

LA BOUEXIÈRE

Tél : 02.99.04.44.71

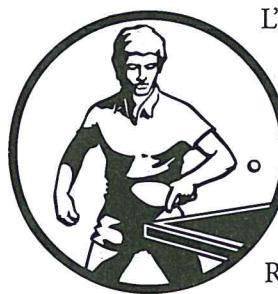
02.99.04.42.07



Espérance : Tennis de table Badminton

Après une première année d'activité sportive, notre toute jeune section se porte bien.

De trente licenciés en début de saison, nous sommes maintenant soixante deux.



L'entraînement a lieu dans la salle de sport de La Bouëxière le vendredi de 18h00 à 21h30 et plus, dans une ambiance décontractée. Les cinq cours de badminton et les cinq tables de tennis de table attendent vos efforts.

Rien de tel que de finir la semaine par un moment de détente.

Une rencontre amicale avec les joueurs de badminton de Liffré s'est déroulée le 14 juin dans notre commune, afin de répondre à l'invitation qui nous avait été faite, le 26 avril, jour où quelques joueurs ont participé en laissant quelques sets....

Enfin pour finir cet article et l'année sportive, un tournoi interne sera organisé le samedi 29 juin à la salle de sport

Contacts :

Didier : 02.99.04.43.29

Laurent : 02.99.04.43.39

Cercle des retraités

Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni le 5 mars et a procédé à l'élection du bureau qui se compose de :

Joseph SERRAND : Président

Aurélie MAZURAIS : Vice-Présidente

Joseph GAUTIER : Secrétaire

Louisette SAUDRAIS : Secrétaire adjointe

François BUSSON : Trésorier

Raymonde PRIOUL : Trésorière adjointe

Estelle BAGOT, Denise DUMOULIN, Marie CHANTREL, Madeleine LOUIS, Théophile HAVARD, Francis PEIGNE et Maurice TOURNEUX : membres.

Les activités

Le concours cantonal de belote a eu lieu à la salle polyvalente de La Bouëxière le 12 mars. 80 équipes étaient présentes et il nous était demandé d'envoyer dix équipes au concours cantonal à Liffré le 9 avril. 4 équipes de La Bouëxière se sont qualifiées pour le concours régional du 6 mai à Luitré.

Repas « tête de veau »

Le repas devenu traditionnel s'est déroulé le 16 avril au restaurant



Photo Ouest-France

de Noyal Chatillon. 95 personnes y participaient, l'après-midi a été animée par Daniel Bordais. Ceux qui ne participaient pas au bal ont pu jouer aux cartes ou aux palets.

Voyage au Haras du Pin

Ce voyage du nom « Les Jeudis du Pin » a eu lieu le 6 juin avec la visite le matin du musée des automates à Falaise, ce musée présente une collection de 300 automates, témoins et acteurs du début du siècle jusqu'aux années cinquante, au travers une reconstitution des rues de Paris.

Ensuite, nous avons déjeuné dans un ancien pavillon de chasse. L'après-midi, nous avons visité le haras du Pin, véritable temple du cheval. Nous avons pu circuler dans les écuries et assister à une présentation harmonieuse des étalons. 56 personnes ont participé à cette sortie.

Des retraités actifs

Les retraités sont fort occupés, dit-on en plaisantant... Ils bricolent à la maison, travaillent au jardin, rendent service aux enfants, aux voisins, se promènent, participent aux activités des associations, vont au club... Mais aussi dans le cadre du fleurissement du bourg mis en place par l'Union des Commerçants et Artisans, les retraités aident à la mise en place des balconnières, assurent l'arrosoage, le nettoyage des fleurs fanées pour les balconnières publiques. Les retraités se rendent utiles.

Prenez note

La fête départementale des retraités aura lieu le mercredi 26 juin à Retiers, le repas d'été le 11 juillet à la salle polyvalente, le concours départemental de pétanque aura lieu le 3 septembre à La Bouëxière, et le concours de belote le 20 septembre à la salle polyvalente.

Grande braderie annuelle - Brocante - Vide greniers Fête communale le 21 juillet

Les particuliers qui désirent exposer peuvent s'adresser

► Pour la rue des Bruyères et la rue de la Forêt à Monsieur Pierre COIRE : 02.99.62.65.41

► Pour la rue Paul Féval, rue Eric Tabarly et la rue Jean-Marie Pavy à Monsieur Roger LETANNEUR : 02.99.62.61.20

► Les professionnels et particuliers à Monsieur Joseph ORY pour la rue de Fougères, la rue Théophile Rémond, la rue Saint Martin, la rue Jean-Marie Pavy jusqu'à la rue Eric Tabarly

Le prix du mètre linéaire est de 1.50 € pour les particuliers, y compris les habitants de La Bouëxière.



Stretching Step Abdos-fessiers

LA BOUEXIERE
A
R
O
G
Y
M

SEANCE DE REMISE EN FORME à la SALLE de GYM

Le MARDI de 20 h 30 à 21 h 45

Le JEUDI de 19 h 45 à 21 h

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler
au 02.99.39.06.51 ou au 02.99.62.60.85



SPORT A LA PORTÉE DE TOUS

DETENTE ASSURÉE

Venez nous rejoindre !!

Entrainement le Mercredi après-midi

Compétition le Samedi et le Dimanche

Le jeu des six communes a lieu tous les lundis après-midi et est réservé aux retraités. Pour tout renseignement, s'adresser à **Bernard BOSSARD** au 02.99.62.65.21

BUXERIA ARCHÉOLOGIE-HISTOIRE

L'association Buxéria archéologie, histoire, lauréate du concours "Sauvez un trésor près de chez vous" pour la chapelle de chevré a reçu l'association Breiz Santel.

Ce concours, pour mémoire, était organisé par le quotidien Ouest France Dimanche et le groupe Altran, à l'initiative de la Fondation du patrimoine.

La Présidente de cette association, accompagnée de son architecte, ont visité le site de la chapelle de Chevré, accueillis par Monsieur Havard maire de La Bouëxière.

L'association Breiz Santel fondée en 1952, et reconnue d'utilité publique, est chargée de la protection des monuments religieux bretons.

Les participants de cette réunion, ont



inspecté intérieur et extérieur du bâtiment. L'architecte a conseillé les mesures d'urgence à effectuer afin de renforcer les mesures de protection actuelles. A la suite de cette visite, un constat complet a été adressé à la mairie pour "restauration et conservation de la chapelle St André".

Ce dossier est ouvert dans le cadre des activités de notre association dont le but est la connaissance de l'histoire et la recherche sur les sites de la commune de La Bouëxière.

Contact :

- Loïc GAUDIN 06 64 29 21 13
- Josette BATAS 02 99 62 67 75



Espérance : section volley-ball

Une excellente saison pour la section volley-ball de l'Espérance

La saison de la section volley-ball de l'Espérance La Bouëxière vient de s'achever sur les derniers matches disputés par l'équipe masculine senior. Ces dernières rencontres mettaient un point final à une saison remarquable puisque l'équipe n'a concédé aucune défaite sur les 16 rencontres constituant le menu de la poule départementale Nord. « Ces brillants résultats offrent à l'équipe son accession au plus haut niveau départemental : la D1a et lui permettent d'être vice-championne départementale de D1b derrière le club de Moulins qui a été la seule équipe à nous faire trébucher » précise Jean-Marie Lefèvre le président de la section, « après des matches d'un très bon niveau, où tous les points ont été disputés ».

L'équipe féminine senior 1 qui évolue au niveau régional 2, termine sa saison à la 3^{ème} place synonyme de maintien, derrière les intouchables filles de Saint-

Grégoire, mais qu'elles ont contraintes à disputer, deux fois, cinq sets et Taillis qui se verra peut-être offrir la montée en championnat régional 1.

L'équipe féminine 2 composée à 90 % de juniors et d'espoirs, a évolué en championnat départemental 2 où elle s'est accrochée à une 5^{ème} place honorable. Quelques éléments sont venus renforcer l'équipe première et ont montré l'étendue de leurs possibilités et les progrès accomplis avec les entraînements assurés par Sébastien Guélé.

L'équipe masculine de benjamins a assuré son rôle de couverture des seniors et pour une première année de volley-ball, obtient une belle place en milieu de tableau.

Les équipes féminines poussines sont classées 3^{ème} et 5^{ème}. Elles ont couvert l'équipe première féminine. L'une des deux équipes a été composée avec des joueuses mutées du club d'Ercé-près-Liffré. « nous ne saurons jamais assez remercier ce club pour l'aide qu'il nous a apportée » explique le président de la

section en insistant sur : « la nécessité que nous aurons à mettre en place des équipes de jeunes pour assurer la couverture des équipes seniors et la relève des effectifs. De même que nous allons devoir nous pencher sur le recrutement de nouveaux joueurs et joueuses, la formation d'un nouvel arbitre et d'une marqueuse ».

Les prochains rendez-vous de la section sont le tournoi 4x4 mixte qu'elle organise le 25 mai, l'assemblée générale suivie du repas de fin de saison, le 29 juin et la participation aux assemblées générales de la Ligue et du Comité d'Ille et Vilaine.

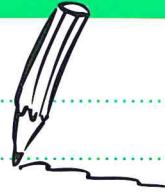
« Notre club s'est bien comporté, il a réussi d'excellentes performances. Nous souhaitons faire aussi bien la saison prochaine en gardant à l'esprit que nous sommes une petite structure, aux moyens limités et que la concurrence des clubs de la métropole rennaise est vive. Mais notre force réside dans cet esprit club qui nous habite où l'amitié, la convivialité, sont nos atouts ».

Cher(e) lecteur(trice), cette page est votre page.

Nous vous invitons à y porter vos réflexions sur la vie communale, que ce soit sous forme de questions, de remarques ou de suggestions. Retournez-nous cette page. Dans un des bulletins suivants, vous pourrez y lire une réponse formulée par vos élus.

Mode d'emploi : remplissez et détachez cette page et déposez la à l'accueil de la mairie ou dans la boîte à lettre

Remarque : il ne sera pas répondu à tout sujet ayant un caractère personnel ou polémique.



Etat civil

DECES

- 8/04 : Marie BAGOT, veuve PERRIGAULT, 80 ANS
30, rue Jean-Marie Pavy
- 1/05 : Pierre SOREL, 88 ans
52, rue Jean-Marie Pavy
- 2/05 : Christiane PETITBON, 49 ans
23, rue de Fougères
- 18/05 : Madeleine PIGEON, veuve GAUTIER, 95 ans
52, rue Jean-Marie Pavy
- 21/05 : Marie LORRE, veuve CHALIN, 79 ans
52, rue Jean-Marie Pavy
- 02/06 : Marie DIXNEUF, veuve DELAHAYE, 91 ans
52, rue Jean-Marie Pavy
- 01/06 : Berthe LEBACLE, 75 ans, La Féranderie

MARIAGES

- 18/05 : Paul HELLANDAIS, Régleur, domicilié à La Chapelle Erbrée et Céline PRIOULT, assistante de gestion, domiciliée à La Bouëxière.

- 1/06 : Yannick LEDORTZ, technicien électronique, domicilié à Moutiers et Céline HERVE, rédacteur, domiciliée à La Bouëxière.

NAISSANCES

- 22/03 : Anaïs ROBERT, 27 rue Jean-Marie Pavy
- 12/04 : Gwendoline POILVET, 4 allée Jean Monnet
- 18/04 : Sébastien GILLET, le « Dioger »
- 20/04 : Coline MOREL, 4 rue du Père Gérard
- 21/04 : Lorraine TAILLANDIER, 13 rue Théophile Rémond
- 26/04 : Coralie COELHO, 3 bis, impasse des Châtaigniers
- 29/04 : Marie PETIOT, 4 allée Jean Monnet
- 02/05 : Lou HUGUET, le « Boulet Rond »
- 28/05 : Enoal GESNY, la « Féranderie »
- 02/06 : Morgane GUYOT, 1 rue de la Forêt

BOUCHERIE-CHARCUTERIE TRAITEUR

Ets Sarl Gesbert

5, rue Pierre Gillouard
35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. 02 99 62 62 63 - Fax 02 99 62 67 30



LES MAGASINS
St-AUBIN-DU-CORMIER
20, rue de l'Ecu
02 99 39 25 42
ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ
le samedi

SUR VOS MARCHÉS

Mardi : LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Mercredi : SAINT-GRÉGOIRE
Vendredi : CHATEAUBOURG - LIFFRÉ
Samedi : CESSON-SÉVIGNÉ - LE RHEU
Dimanche : BETTON

" ET LES COMMUNES DE LA RÉGION "



Ent. BAUSSAN

Création et Fabrication
de caveaux,
de monuments funéraires
et Ameublement

35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER

Tél. 02.99.39.10.81
ou 02.99.39.27.17

Depuis 3 générations



SOCIÉTÉ DE GÉOMÈTRES EXPERTS FONCIERS

J.-Marie et J.-Jacques HAMEL

Topographie, Expertise, VRD,
Syndic d'immeubles
28, rue Saint-Georges - 35690 ACIGNÉ
Tél. : 02.99.62.52.10 - Fax : 02.99.62.21.67
Bureau secondaire à CESSON-SÉVIGNÉ
Tél. : 02.99.83.02.02 - Fax : 02.99.83.02.01

CABINET-BARABE & DUCHAIGNE

Assurances et placements

4, rue de la borderie 35.500 Vitré
Tél. 02 99 75 01 58
E-mail : Olivier.DUCHAIGNE@wanadoo.fr



- Complémentaire maladie
- Prévoyance
- Habitations
- Automobiles
- Epargne retraite (point conseil AFER)

ad GARAGE AD **LEGROS** ad

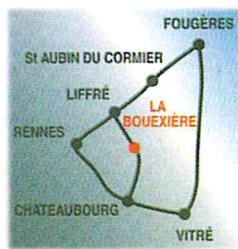
GARAGE LEGROS Pierre

7, rue de Fougères
35340 LA BOUËXIÈRE

02 99 62 65 51
Fax 02 99 62 61 71

Réparations toutes marques
Vente tous véhicules
Exposition permanente

Renseignez-vous...



ecf
l'école
DE CONDUITE FRANÇAISE



Voiture



Moto . BSR.Cylo



Bateaux
permis mer et rivière

AGENCE CAMPUS

109, rue de Paris - 35000 RENNES

22, rue Aristide Briand - 35340 LIFFRÉ

02 99 36 79 53

Télécopie : 02 99 87 51 57

**Crédit Mutuel
de Bretagne**

La banque à qui parler

A VOTRE SERVICE 24H/24
avec ses guichets automatiques

2 bureaux :

LIFFRÉ - Tél. **02.99.68.32.17**
LA BOUËXIÈRE - Tél. **02.99.62.60.74**

Entreprise BERNARD



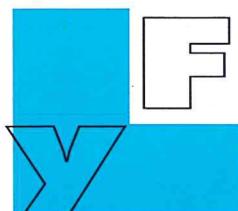
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Le Boulais
35690 ACIGNÉ
Tél. **02.99.62.26.03**
Fax 02.99.62.21.79

Heures d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	FERMEE	14h30 - 17h30
MARDI	9h00 - 12h00	14h30 - 18h30 (à titre expérimental)
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h30 - 17h30
JEUDI	9h00 - 12h00	14h30 - 17h30
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h30 - 16h30
SAMEDI	9h00 - 12h00 Pas de téléphone	Permanence Etat-Civil uniquement

* En cas d'urgence le week-end, veuillez composer le 06.98.45.14.47



LE FLOCH Yvon
S.A.R.L.

Entreprise de Maçonnerie

Maçonnerie, béton armé, ravalements,
rénovations, rejoints de façades.

LA FERRANDERIE - 35340 LA BOUËXIÈRE
Tél. et Fax. **02.99.62.60.17**